

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

24° : ALGER

34° : TAMANRASSET

p. 2

Lundi 2 Septembre 2013 - 26 Choual 1434 - N° 366 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

AFRIQUE-ALGÉRIE
L'OPF décerne
un prix au président
Bouteflika
pour sa contribution à «la promotion
de la femme en Afrique» Page 3



PARLEMENT
**C'est la
rentrée !** Page 3

Le Premier
ministre
demain
dans la wilaya
de Naâma Page 3

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES M. BACHIR MESSAITFA, INVITÉ DU FORUM DE **DK NEWS**

Les chemins de la cohérence

«L'Algérie est capable de réaliser un taux de croissance de 7% à partir de 2019»

L'Algérie est capable de réaliser un taux de croissance de 7% à partir de 2019, a affirmé hier le secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et des Statistiques, Bachir Messaitfa M. Messaitfa a souligné que «L'Algérie tente d'atteindre un taux de croissance annuel de 7% à partir de 2019» pour rejoindre les BRICS, groupe de pays composé du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud. Le secrétaire d'Etat a précisé au Forum du quotidien **DK News** que ces prévisions sont basées sur plusieurs éléments dont «de niveau des ressources naturelles du pays, l'existence d'une volonté politique et un important stock de réserves de change».

Pages 6-7

NS-DZ.COM



Ph. M.Nalt Kaci

F M. Saïdani prend ses fonctions de SG du parti
N Le BP installé dans un délai de 1 mois Page 4

HIGH-TECH

DÉPART À LA RETRAITE DU PDG DE MICROSOFT
UN COUP DE BARRE STRATÉGIQUE ? Page 14

INTEMPÉRIES DANS DES WILAYAS DE L'EST
5 morts et des centaines de foyers inondés Page 4

SCIENCE et VIE
LÉGIONELLOSE
Existe-t-il des facteurs de risque ? Pages 12-13

CULTURE

46^e FNTA
MALGRÉ DE MAUVAISES CONDITIONS TECHNIQUES
Les participants se distinguent Page 11

FOOTBALL
USM El Harrach
Début difficile pour les Jaune et Noir P. 24

HADJ 2013
M. Ghlamallah appelle les hadji à prendre en compte les travaux d'extension sur les Lieux saints Page 2



MÉTÉO

Régions Nord : 24° à Alger

• Temps nuageux sur les régions Est avec localement pluies orageuses.
 Sur régions Ouest et Centre, temps passagèrement nuageux en cours de journée. Les vents seront de secteur Est à Nord Est modérés (30/50 km/h) sur le littoral notamment Ouest.
 La mer sera agitée.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

• Temps partiellement nuageux sur le Nord Saoura, le Nord Sahara et les Oasis avec localement quelques pluies parfois orageuses.
 Temps voilé à localement nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar/Tassili avec tendance orageuse en cours de journée.
 Les vents seront variables (30/40 km/h) avec fréquents soulèvements de sable.

	max	26°	min	20°
Oran	max	30°	min	19°
Annaba	max	26°	min	20°
Béjaïa	max	29°	min	18°
Tamanrasset	max	35°	min	23°



**CE JEUDI
À LA SALLE IBN
KHALDOUN
Concert
de Mohamed
Lamine**

Dans le cadre de ses activités culturelles et artistiques, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organisera jeudi 5 septembre à 21h30 à la salle Ibn Khaldoun, un concert de variété qui sera animé par l'artiste Mohamed Lamine. Par ailleurs, et à l'occasion de la sortie en exclusivité de son nouvel album, la vente des tickets a été accompagnée d'un CD offert gratuitement par l'artiste hier à la salle Ibn Khaldoun.

HADJ 2013
**M. Ghlamallah appelle
les hadjis à prendre en compte
les travaux d'extension sur les
Lieux saints**

Le ministre des Affaires religieuses et du wakf, Bouabdallah Ghlamallah, a appelé hier à Alger les hadjis algériens pour la saison 2013 à prendre en compte le contexte «exceptionnel» sur les Lieux saints de l'islam en raison des travaux d'extension.

Lors d'une rencontre de sensibilisation à l'occasion de la saison du hadj pour l'année 2013, M. Ghlamallah a recommandé aux hadjis de «s'adapter à la situation et de ne pas être exigeants sur certaines prestations comme l'hébergement ou le transport en raison du contexte exceptionnel» causé par les travaux d'extension au niveau de la Mosquée de la Mecque. Il a souligné, à ce propos, la disposition des membres de la mission algérienne du hadj de prendre en charge tous les besoins des hadjis sur les Lieux saints, à savoir la couverture sanitaire et l'assistance administrative dont l'accueil, l'hébergement et le transport conformément au programme de la mission.

Le ministre des Affaires religieuses a rappelé également la mise au point d'un document d'orientation appelé «Contrat entre le hadji



No comment

HADJ 2013



et la mission algérienne du hadj portant sur les droits et devoirs du hadji outre un guide du hadji qui comporte toutes les informations liées aux rituels du hadj dont al-ihram, el-tawaf et le stationnement au Mont Arafat.

Il a affirmé, en outre, l'existence d'une commission nationale de suivi de la situation des hadjis algériens composée de représentants de différents secteurs dont la santé et le

transport. D'autre part, la commission est chargée de veiller à la réunion des conditions nécessaires pour l'accomplissement des rites du hadj, a-t-il encore dit avant d'ajouter que des rapports quotidiens seront rédigés à cet effet.

M. Ghlamallah a indiqué, enfin, que 85 marchés (guides) ont été mobilisés pour accompagner et orienter les hadjis et être à l'écoute de leurs préoccupations.

**LES 5, 13, 19 ET 20 SEPTEMBRE
À LA SALLE IBN KHALDOUN**
Coup de cœur d'Arts et Culture

Massa Bouchafa, le talentueux groupe Caméléon et Naima Ababsa seront tous à l'honneur pour répondre aux attentes du public et le satisfaire, tel est l'objectif d'une culture continue appartenant à un établissement ponctuel.

Au programme de la salle Ibn Khaldoun à partir de 21h30 :

Jeudi 5 septembre : soirée de variétés, animée par l'artiste Mohamed Lamine.

Vendredi 13 septembre : soirée kabyle, animée par l'artiste Massa Bouchafa.

Jeudi 19 septembre : soirée rock, animée par le groupe Caméléon.

Vendredi 20 septembre : soirée de variétés, animée par l'artiste Naima Ababsa.



**DU 23 AU
30 SEPTEMBRE**
**Le 7^e festival
d'Oran
du film arabe**

La 7^e édition du festival d'Oran du film arabe (FOFA) se tiendra du 23 au 30 septembre prochain, annoncent les organisateurs de la manifestation -important rendez-vous culturel- désormais ancrée dans le paysage culturel local.

Les différentes commissions chargées de la préparation de la manifestation sont à pied d'oeuvre. Sur le site dédié au salon, les organisateurs soulignent que la commission chargée de visionner les films (longs et courts métrages ainsi que les documentaires) a achevé son travail et retenu les œuvres devant briguer les différents prix du festival.

**LE 8 OCTOBRE
À L'HÔTEL
HILTON**

**2^e rencontre
d'affaires et
de partenariat
Bativmaghreb**

Après 6 éditions en Tunisie et en Libye, les rencontres Batimaghreb reviennent pour la deuxième fois en Algérie. Organisées par Antares Développement, la 2^e édition des rencontres Batimaghreb Algérie aura lieu le 8 octobre à l'hôtel Hilton, Pins Maritimes, Alger.

**2^{èmes}
RENCONTRES
D'AFFAIRES
Bativmaghreb
EXPO B2B ALGERIE**

La précédente édition a vu la participation de 693 professionnels du BTP. Cette année, en plus de la participation des entreprises et professionnels algériens, différentes délégations étrangères seront présentes en provenance de Tunisie, Maroc, Libye, France, Espagne et Italie. Les participants sont des fabricants, des distributeurs, des grossistes, des architectes, des bureaux d'études des promoteurs immobiliers et des sociétés de construction.

Placées sous le signe de «Business et convivialité» ces rencontres d'affaires se dérouleront

nt pendant une journée de 8h à 18h en un seul lieu et se structureront autour de 2 axes, un espace d'exposition et un espace de rencontre B to B.

AFRIQUE - ALGÉRIE

L'OPF décerne un prix au président Bouteflika pour sa contribution à «la promotion de la femme en Afrique»

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a été primé à Pretoria par l'Organisation panafricaine des femmes (OPF) en hommage à sa contribution à «la promotion de la femme en Afrique».

Réunie en conférence les 30 et 31 août dernier dans le cadre de la célébration de son cinquantième anniversaire, l'OPF a décerné un prix au président Bouteflika en hommage à «sa contribution et à celle de l'Algérie dans la promotion de la femme africaine». Le prix a été remis à l'ambassadeur d'Algérie en Afrique du Sud lors d'une cérémonie tenue vendredi au siège du ministère sud-africain des Relations internationales et de la Coopération, en présence de la chef de la diplomatie sud-africaine, Mme Maite Nkoana-Mashabane.

Acette occasion, la présidente de l'OPF, Mme As-

setou Koite, a indiqué que «ce geste n'est que la traduction modeste de la reconnaissance de l'OPF à l'engagement constant de Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika en faveur de la cause de la femme en Afrique, depuis ses anciennes fonctions de ministre des Affaires étrangères».

PARLEMENT

C'est la rentrée !

La session d'automne du Parlement avec ses deux Chambres s'ouvrira aujourd'hui à 10h pour l'Assemblée populaire nationale (APN) et à 11h pour le Conseil de la nation. L'ouverture de la session aura lieu conformément aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique régissant l'organisation de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux Chambres du

Parlement et le gouvernement. Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, avait affirmé lors de la clôture de la session de printemps du Parlement le 6 juillet dernier, que l'action législative «n'a pas connu l'intensité habituelle enregistrée lors des précédentes sessions».

Cependant, a-t-il dit, «des textes juridiques examinés et adoptés lors de cette session revêtent une importance particulière, car traitant dans leur ensemble

d'aspects socio-économiques importants». M. Bensalah a cité la loi sur la formation et l'encadrement des jeunes, la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, la loi portant organisation du métier d'avocat, adoptée lors de la session de printemps par la Chambre basse et qui sera soumise au Conseil de la nation au «début de la session d'automne».

APS

Un programme NON STOP

Boualem Branki

Pour les parlementaires, c'est déjà la rentrée des classes. Le Parlement reprendra ses travaux aujourd'hui. Sur le bureau du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), des dossiers importants. Ils concernent notamment des projets de lois directement liés à l'activité économique, sociale et politique du pays, c'est dire l'importance des dossiers qui seront examinés lors de cette session d'automne du Parlement, qui s'ouvre solennellement aujourd'hui, suivie de celle du Conseil de la nation. Le Parlement aura ainsi des dossiers importants à examiner, des projets de loi à étudier, amender et adopter pour le fonctionnement des institutions du pays. En fait, la reprise des travaux de l'APN prélude aux grandes sorties du gouvernement, d'abord avec l'examen de la loi de finances 2014, ensuite des différents projets de loi que le gouvernement va soumettre aux députés pour faire avancer le développement local avec la mise en place de différents chantiers et projets structurants.

La reprise des travaux de l'APN, pour la session d'automne est par ailleurs un puissant indicateur de la donne stable des institutions politiques du pays, et leur parfaite synchronisation une preuve tangible de leur solidité. L'ouverture de la séance d'automne des deux chambres du Parlement algérien, la chambre basse (APN) et la chambre haute (Sénat, ou Conseil de la nation) se fera solennellement, avec de hauts cadres et parlementaires des deux institutions, en présence de membres

du gouvernement. Cette séance devrait également être rehaussée par la présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal, dont le gouvernement va soumettre rapidement des projets de loi et des textes allant dans le sens de l'approfondissement de la pratique démocratique en Algérie avec des lois adoptées par les parlementaires, garants de la souveraineté populaire. C'est là un des grands acquis des réformes politiques introduites par référendum en Algérie, à un moment où beaucoup de pays de l'hémisphère Sud se cherchaient encore. Les travaux de cette session d'automne du Parlement algérien seront, par ailleurs, plus que jamais orientés vers le consensus, la parfaite synergie avec les objectifs de développement tracés et voulus par le Président Bouteflika, dont le programme de travail est exécuté et appliqué par le gouvernement Sellal.

Un programme de travail axé quant à lui sur deux grands chapitres: développement social et économique, satisfaction de la demande sociale et accès des Algériens à la prospérité. Un programme, faut-il le rappeler, doté de 286 milliards de dollars à l'orée 2014 et qui devrait permettre à l'Algérie de faire des bonds considérables en matière de résolution de la crise du logement, de l'emploi, avec une industrie renouvelée, une agriculture orientée vers l'export avec les prochains accords de l'OMC, et une économie résolument tournée vers la croissance. C'est en fait toute cette activité intense que devra gérer le Parlement en examinant vite et en adoptant les textes de loi présentés par le gouvernement. A commencer par la prochaine loi de finances pour 2014.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera demain une visite de travail dans la wilaya de Naâma, a indiqué hier un communiqué du cabinet du Premier ministre. M. Sellal procédera lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique de la wilaya», précise la même source. Par ailleurs, le Premier ministre présidera une réunion de travail élargie aux représentants de la société civile pour s'enquérir des problèmes qui peuvent entraver le développement harmonieux dans cette région afin d'y remédier».

M. Sellal sera accompagné lors de cette visite d'une délégation ministérielle, ajoute le communiqué.

M. Sellal demain dans la wilaya de Naâma

ALGÉRIE-YÉMEN

L'Algérie condamne «avec force» l'attentat contre le convoi du Premier ministre yéménite

L'Algérie condamne «avec force» l'attentat qui a visé samedi le convoi du Premier ministre de la République du Yémen Mohamed Salem Basindawa, a déclaré hier à l'APS le porte-parole du

ministère des Affaires étrangères Amar Belani. «L'Algérie condamne vivement les tirs qui ont visé hier soir le convoi du Premier ministre de la République yéménite, M. Mohamed Salem Basindawa», a indiqué M. Belani.

«Tout en condamnant avec force cet acte criminel lâche, l'Algérie réitere son soutien constant au peuple yéménite et sa direction dans leurs efforts

visant l'aboutissement du processus de règlement politique en cours et le changement pacifique escompté pour assurer la sécurité, la paix, le progrès et la prospérité au Yémen», a-t-il ajouté.

FÊTE NATIONALE
Le président Bouteflika félicite le Président vietnamien Truong Tan Sang

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de voeux au président de la République socialiste du Vietnam, Truong Tan Sang, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays. «Il m'est particulièrement agréable à l'occasion de la fête nationale de votre pays, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux sincères de santé et de bonheur pour vous-même, et de progrès et de prospérité pour le peuple vietnamien ami», écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je saisiss cette opportunité pour vous réitérer mon engagement à œuvrer, de concert avec vous, au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays», ajoute le président Bouteflika.

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'Algérie octroie une aide humanitaire d'urgence à la Namibie

L'Algérie a octroyé une aide humanitaire d'urgence à la Namibie, affectée par une longue période de sécheresse, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «Sur décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et dans le cadre de la solidarité traditionnelle constamment manifestée à l'égard des pays frères et amis, l'Algérie a octroyé à la Namibie, affectée par une longue période de sécheresse, une aide humanitaire d'urgence, composée essentiellement de produits alimentaires», a précisé le ministère.

Cette aide a été acheminée hier à Windhoek grâce au concours des Forces aériennes algériennes de l'Armée nationale populaire (ANP), a ajouté la même source.

«Par cet acte de solidarité, l'Algérie apporte sa contribution à l'atténuation des souffrances endurées par les populations de ce pays frère durablement touché par les conséquences néfastes de conditions climatiques exceptionnellement défavorables», a souligné le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Bensalah préside une réunion de l'instance de coordination du Conseil de la nation

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a présidé hier à Alger une réunion de l'instance de coordination du Conseil de la nation consacrée à l'examen du calendrier des travaux de cette institution. Lors de cette réunion, les membres de l'instance de coordination ont examiné «le calendrier des travaux du Conseil de la nation dont l'ouverture de la session d'automne est prévue lundi 2 septembre», a indiqué un communiqué du Conseil de la nation. La présentation et le débat du programme d'action du Conseil et de ses structures ou les grands axes des travaux de la session d'automne ont également été examinés lors de la réunion.

TIZI-OUZOU
FESTIVAL
«LIRE EN FÊTE»:
Coup d'envoi
de la 4^e édition

Le coup d'envoi de la 4^e édition du festival «Lire en fête» a été donné, hier après-midi, à la maison de la Culture de Tizi-Ouzou, une manifestation qui se poursuivra jusqu'au 15 septembre.

Le lancement de cet événement culturel, institué depuis 2010 au niveau national par le ministère de tutelle, a donné lieu à une véritable kermesse haute en couleur et riche en sons, incarnée par un défilé d'enfants issus des différentes wilayas du pays, à travers l'itinéraire allant de la maison de la Culture au théâtre Kateb Yacine.

La cérémonie d'ouverture, qui a drainé un nombreux public ayant convergé au centre ville, a été l'occasion, pour les participants de créer une ambiance festive et bon enfant, présegnant d'une heureuse rentrée scolaire.

Placée sous le thème «Ensemble, cultivons la culture et la lecture», cette manifestation, mise sur pied conjointement par la direction de la culture et le commissariat du Festival culturel local «Lire en fête» vise, selon ses promoteurs à «inculquer le plaisir de lire à l'enfant, dès le jeune âge», à travers la confection d'un programme pédagogique, conçu de manière à lui permettre de s'instruire, tout en s'amusant, a indiqué M. Cherfaoui Mohamed, commissaire du festival.

Ce programme d'activités est axé sur le montage d'une multitude d'ateliers de formation destinés à susciter l'amour du livre chez l'enfant, ponctués par des concours et des jeux ludiques stimulant la réflexion et la recherche.

Des expositions de livres pour enfants ne sont pas en reste de ce festival, dont le programme propose à son menu diverses activités, tel que le théâtre, le conte, le dessin, le scrabble, des spectacles de chants de marionnette et de magie, et autres ingrédients de divertissement destinés à égayer l'ambiance.

Pour conférer plus d'impact à cette fête de la lecture publique, ses organisateurs n'ont pas omis de déconcentrer certaines activités portées au programme, pour en faire profiter d'autres localités autres que le chef-lieu de wilaya, ainsi que de rapprocher le livre de l'enfant là où il se trouve.

Plus de 6.000 livres pour enfants exposés à la maison de la Culture

Plus de 6.000 livres pour enfants sont exposés par six maisons d'édition, du 1^{er} au 15 septembre, dans le hall de la maison de la Culture de Tizi-Ouzou, en marge du Festival culturel local «Lire en fête».

«Les supports pédagogiques facilitateurs de l'apprentissage de la lecture sont fortement présents dans ces expositions», a indiqué Mme Djaâtit Farida, responsable au niveau de cet établissement culturel, qui a fait état de l'épuisement en un clin d'œil de ce type d'ouvrages ramenés par l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG).

Les livres traitant de divers domaines de la connaissance, englobant les sciences, la technologie, la littérature, la linguistique, les arts, figurent également dans les étals de ces expositions.

Des lots d'ouvrages spécifiques, dont des contes puisés du terroir et autres universels écrits dans les langues arabe, amazighe et française, sont également destinés à la petite enfance fréquentant les crèches, en vue de favoriser l'éveil des enfants et de les intéresser précocement à la connaissance.

Les ventes-dédicaces ne sont pas en reste de cette manifestation, offrant à des auteurs un espace idoine pour la promotion de leurs produits livresques et, du coup, contribuer à la réhabilitation de la lecture publique.

APS

FLN

M. Saïdani prend ses fonctions de SG du parti



ph: Madjid Nait kaci

• Le BP installé dans un délai de 1 mois

Appelant tous les militants du parti à «porter les préoccupations de la base», M. Saïdani a estimé que «l'étape actuelle s'inscrit dans le prolongement du parcours du parti».

Il a ajouté que le parcours du parti du FLN a «connu des points positifs et des points négatifs que nous assumons», appelant les militants à «s'éloigner de tout ce qui pourrait les diviser au niveau des différentes structures». Il a en outre insisté sur «la nécessité d'unifier les rangs aux mieux des intérêts du pays et du parti».

M. Saïdani a par ailleurs indiqué qu'il engagera «des concertations avec toutes les parties en vue de choisir un bureau politique avec qui il travaillera durant cette étape», ajoutant que ses membres «seront désignés par le CC dans un délai d'un mois». Le CC déposera dans un délai d'un mois, auprès du ministère

de l'Intérieur, les documents relatifs au déroulement de sa réunion, tenue jeudi dernier, a-t-il précisé.

Il a également indiqué que le groupe parlementaire du FLN sera renouvelé après l'ouverture de la session d'automne «à travers des élections transparentes et intégrées».

A une question sur le conflit qu'a connu le parti récemment notamment pour ce qui est de la tenue de la réunion du CC, M. Saïdani a noté que «ce dossier est clos», ajoutant que «la présence de la majorité des membres du CC a mis fin à tous les problèmes, cette instance étant souveraine».

Pour M. Saïdani, la justice «ne prononcera pas de décisions contraires à celles prises par la direction du parti». Il a rappelé à cet effet que le Conseil d'Etat avait soumis l'affaire au tribunal administratif pour trancher la question

du recours introduit par ceux qui se sont opposés à la réunion du CC. Il a également rappelé que le tribunal a validé la tenue, un jour après, de la réunion vu l'urgence de la question. M. Saïdani a d'autre part écarté d'éventuelles sanctions contre les membres du Bureau politique et du Comité central qui n'ont pas assisté à la réunion. «Nous n'envisageons pas de sanctions, nous sommes pour le dialogue», a-t-il dit.

Il a appelé à cet effet à la réconciliation, estimant que «celui qui campe sur sa position, pourrait changer d'avis demain, et c'est là l'un des principes de l'action politique».

Amar Saïdani a été plébiscité jeudi dernier nouveau secrétaire général du parti du FLN à l'issue de la réunion du CC à Alger, en remplacement d'Abdelaziz Belkhadem, ayant fait l'objet d'un retrait de confiance en janvier dernier.

«ENFANTS INVISIBLES ET OUBLIÉS»: Thème de l'édition 2013 du «Prix national des médias»

L'édition 2013 du «Prix national des médias», lancé par la Radio algérienne et le bureau de l'Unicef en Algérie, est consacrée au thème des «enfants invisibles et oubliés», ont indiqué hier les organisateurs dans un communiqué.

Le «Prix national des médias» récompense les meilleurs produits journalistiques qui traitent de «la situation des enfants en Algérie et les défis auxquels ils font face», expliquent les organisateurs, précisant que le thème retenu pour cette édition, lancée à la mi-août, est «Les

enfants invisibles et oubliés».

Les organisateurs du Prix entendent par «enfants invisibles et oubliés», ceux qui sont «porteurs de handicaps, évoluant en dehors du système scolaire ou les abandonnés», des catégories d'enfants souvent marginalisés.

Les Prix sont «non financiers» et seront attribués selon le communiqué, à six catégories d'expression médiatique : la télévision, la radio, la presse écrite, la presse électronique, la photographie et la caricature.

Le jury du prix, composé de professionnels des mé-

dias et d'un représentant de l'Unicef en Algérie, récompensera le meilleur reportage, essai, documentaire, et autres produits journalistiques en rapport avec le thème du concours.

La pertinence et l'importance du sujet choisi, la qualité et l'originalité de la démarche journalistique, la profondeur et la précision de l'enquête figurent parmi les critères fondamentaux de la sélection des meilleurs articles, a précisé le communiqué.

Selon le règlement du concours, «chaque journaliste peut présenter, au maxi-

mum, cinq (5) produits journalistiques par catégorie et ayant été effectivement publiés ou diffusés entre le 20 juillet et le 29 septembre 2013. Chaque produit doit être présenté en six exemplaires».

Les dossiers de participation au «Prix national des médias» doivent être reçus par le bureau de l'Unicef en Algérie avant le 30 septembre 2013 et les gagnants seront annoncés le 20 novembre prochain, lors de la célébration de l'anniversaire de la Convention relative aux droits des enfants, a ajouté la même source.

INTEMPIERIES DANS DES WILAYAS DE L'EST:

5 morts et des centaines de foyers inondés

Cinq personnes ont trouvé la mort durant les dernières 24 heures dans des intempéries causées par les fortes chutes de pluies enregistrées à Batna, Khencela et Oum El-Bouaghi, a-t-on appris hier auprès des directions de la Protection civile de ces wilayas.



A Batna, le bilan fait état du décès d'une personne et de six autres blessées, âgées entre 14 et 53 ans, à bord de deux véhicules emportés par les crues de l'oued Cherouf dans la localité de Foum Toub, a précisé la Protection civile.

Les mêmes services ont réussi, durant la même période, à sauver quatre autres personnes âgées de un (1) mois à 30 ans, après le dérapage de leur véhicule au lieu-dit Mezouala, dans la commune de Boumia, a ajouté la même source, soulignant que des infiltrations d'eau de pluie et des inondations, ont été également signalées dans trente-six (36) habitations dans les communes de Tilatou, de N'gaous et de Timgad. Dans la wilaya de Khencela, les éléments de la Protection civile ont enregistré, durant la matinée de dimanche, à 07h00 précisément, la mort de deux enfants au lieu-dit Chir Melih, commune de Taouziet, qui étaient portés disparus depuis samedi, tandis

qu'une fille qui était à bord d'un véhicule emporté par les crues, est décédée dans la localité de Bouhmana, précisément à l'APS la Protection civile.

Ces fortes précipitations qui ont notamment touché les communes de M'toussa, Baghaï, Khencela, Remila et Kais, ont occasionné des dégâts importants à plus de 300 habitations où 19 familles, 80 personnes en tout, ont été acheminées vers des endroits sécurisés à M'toussa, alors que 50 autres, isolées par les inondations, ont été secourues. Vingt-huit (28) étaient à bord de huit (8) véhicules et un camion semi-remorque, a-t-on appris de même source. La Protection civile a mobilisé pour les secours, 80 agents dotés de 10 ambulances et 15 camions.

Les fortes pluies enregistrées depuis samedi à Oum El-Bouaghi, ont provoqué d'importants dégâts dans la commune d'Oued Nini (47 km à l'est d'Oum El-Bouaghi), où des récoltes céréalières et des hangars d'aviculture, ont

été affectés, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale d'Oum El-Bouaghi.

La réouverture des axes routiers menant à la route nationale reliant Khencela et Aïn Beida, s'est effectuée avec l'aide des entrepreneurs et des citoyens, mobilisant un parc roulant. Une cellule de crise a été installée pour gérer l'opération.

Par ailleurs, une fillette s'est noyée dans une mare près de Ain M'lila, a-t-on signalé à la Protection civile qui a secouru un troupeau de 30 têtes ovines dans les environs de F'kirina.

La Protection civile est venue au secours, durant les dernières 24 heures, à une centaine de personnes dans les communes F'kirina, Berriche, Meskiana, Ouled Hamla et Ouled Zouâa. Le chemin de wilaya reliant la RN 3 a été réouvert grâce à l'intervention de la Protection civile qui déplore le renversement d'un camion transportant du mazout.

M'sila

Dégénération de la chaussée dans plusieurs quartiers de Boussaâda

Les citoyens de la cité 24 Février à Boussaâda exigent la réfection du réseau routier

Les habitants de la cité 24 Février (Laâouinet), à Boussaâda, ne cessent de demander aux pouvoirs publics de prendre en charge leurs doléances inhérentes au revêtement des chemins de la cité. Cette demande permettra sans aucun doute de remédier à l'isolement dans lequel vit ce quartier. L'état piteux du réseau routier n'aide pas les transporteurs de voyageurs

ainsi que les particuliers à se déplacer en toute aisance. Cette situation se complique d'avantage, en particulier pendant la saison hivernale qui force lesdits transporteurs à ne pas travailler sinon à activer dans des conditions de sécurité routière quasi absentes.

Les habitants du quartier ont, de leur côté, dénoncé cette situation à plusieurs reprises, soit en adressant

demande d'avancement de la route. Les véhicules de transport en commun se font rares et ceux qui s'aventurent paient trop cher.

Cette situation a fait que depuis quelques jours, la population du quartier

Chourfa se plaint de cette situation qui affecte aussi les autres quartiers.

Plusieurs transporteurs ont cessé leurs activités à cause de l'état de la route.

Mouad B.

des requêtes aux responsables concernés soit en organisant des actions de protestation devant le siège de l'APC. Hier, ils ont bloqué la bretelle qui entoure la ville de Boussaâda.

L'intervention des autorités locales et la promesse de prendre en charge leurs doléances ont permis de rouvrir la route à la circulation.

M. B.

SÉTIF Trois morts dans un accident de la circulation

Trois personnes d'une même famille ont trouvé la mort dans un accident de la circulation, survenu hier matin, près de Sétif, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident a eu lieu sur le chemin de wilaya 171, reliant Ain Lahdjari et El Eulma, où un camion et un véhicule de tourisme sont entrés en collision, a précisé la même source.

Les victimes décédées, âgées de 31, 39 et 41 ans, ont été acheminées par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital d'El Eulma, tandis qu'une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale, pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

MONOXYDE DE CARBONE: 2 personnes décédées, une autre sauvée à Guelma

Deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été sauvée «de justesse» dimanche à Guelma après avoir inhalé du monoxyde de carbone provenant d'un chauffe-bain défectueux, ont indiqué les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit vers 08h35 à la cité Harga Ahmed au chef-lieu de wilaya, a précisé le lieutenant Mourad Bourdjiba, chef du service protection générale à la direction de wilaya de la Protection civile.

Les deux personnes, âgées de 73 ans, sont décédées juste après leur évacuation à l'hôpital Hakim-Oukbi, selon le même responsable.

L'intervention des pompiers a permis de secourir un autre jeune, âgé de 18 ans, actuellement sous surveillance médicale, dans le même établissement hospitalier, a-t-on souligné de même source.

LAGHOUAT Plus de 320 postes pour renforcer l'encadrement pédagogique

Pas moins de 322 postes budgétaires ont été accordés pour renforcer l'encadrement pédagogique dans la wilaya de Laghouat, en prévision de l'année scolaire 2013-2014, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'éducation.

Ces postes sont répartis entre les trois paliers de l'enseignement, avec 131 postes pour le primaire (dont 90 pour la langue arabe et le français), 121 postes pour le moyen et 70 autres pour le secondaire, a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Benyahia.

Selon le même responsable, la direction de l'éducation procède à la réception des dossiers des candidats, tandis que l'organisation des concours aura lieu prochainement et s'ensuivra l'installation des candidats admis dans leurs postes d'affectation, dans les délais fixés.

Les services de l'éducation œuvrent à l'obtention de postes supplémentaires afin de combler le déficit en enseignants dans plusieurs matières, notamment les langues étrangères (espagnol, italien et allemand), ainsi que la filière économie-gestion, a-t-on signalé de même source.

La wilaya de Laghouat compte 332 établissements scolaires, 221 pour le primaire, 77 pour le moyen et 34 dans le secondaire, ainsi que 4 internats et 41 demi-pensionnats. Plus de 112.000 élèves sont attendus pour la prochaine rentrée scolaire (2013-2014) dans cette wilaya.

APS

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE

Les chemins de la cohérence

Scruter l'avenir ? Penser avenir ? Choisir un horizon cible , construire un futur souhaitable et faisable et y faire converger le présent par des politiques d'action inscrites dans cette perspective ?



Photo: Meddi Nabil Kaci

Said Abjaoui

S'il n'y a pas de données, un système dynamique de statistiques, à savoir des données constamment mises à jour, la vision construite alors portant sur le long terme, ne peut qu'être floue. Elaborer un programme de développement à long terme a besoin d'une netteté dans la lecture des données, scruter l'avenir a besoin d'une base de données fiables.

En conséquence, il a été décidé dans ce sens la création d'un secrétariat d'Etat chargé de la Prospective et des Statistiques. Le secrétariat d'Etat est doté de larges attributions et porte une lourde responsabilité, celle de proposer les éléments de la stratégie de long terme du gouvernement dans les domaines de «développement social, économique, et spatial».

L'information étant l'élément capital de la connaissance du présent et de la construction de l'avenir, le secrétariat d'Etat organise le renforcement du système national d'information économique et statistique dans le cadre de la politique générale du gouvernement en la matière. Le secrétariat d'Etat joue un rôle important, un rôle plutôt majeur qui est celui d'étudier la cohérence d'ensemble des politiques publiques et des programmes sociaux et économiques. Il est en encore chargé de contribuer à l'évaluation de leurs effets sur la société et l'économie nationale.

L'autre grande attribution est celle de lui permettre d'élaborer et de proposer au gouvernement les éléments de la politique nationale de long terme de développement social, une stratégie nationale de croissance économique, un cadre de planification territoriale, de promouvoir et de développer les instruments d'analyse

et de prospective nécessaires à la connaissance des évolutions de la société et de l'économie nationale.

Ce n'est pas tout. Le secrétariat d'Etat a des attributions liées à des missions de suivi actif , celle de veiller à la réalisation de travaux relatifs aux évolutions prospectives en matière de marché du travail et de cohésion sociale, d'identifier les conditions de stabilité des grands équilibres de la nation et de leur soutenabilité à long terme, d'étudier l'évolution des secteurs stratégiques d'activité dans leurs rapports avec l'évolution des marchés internationaux, ... de veiller à l'élaboration de modèles de représentation économique et sociale. De l'énumération des attributions citées ci-dessus, il ressort que tous les domaines d'activité liés à l'économie et au social entrent dans le champ des compétences du secrétariat d'Etat chargé de la Prospective et des Statistiques.

M. Bachir Messaitfa, secrétaire d'Etat chargé de la prospective et des statistiques, invité hier du quotidien *DK News*, a donné un large aperçu sur les activités de son département qui collent avec ses attributions telles que décrites par le décret exécutif n° 13.11 du 15 janvier 2013.

L'information n'est pas statique, a-t-il dit. Elle est constamment en actualisation et son traitement se fait dans le cadre de la définition de l'aide à la décision.

Il annonce la future création de l'institution d'études du développement et l'installation du système national d'informations stratégiques.

Concernant des études ou des réflexions entamées dans plusieurs milieux et institutions, le secrétaire d'Etat annonce que toutes les études développées le sont par des institutions au profit de l'Etat. Tant mieux si elles sont plusières. Elles sont autant de think tanks au service de l'Etat.



M. BACHIR MESSAITFA, INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS

Une vision ... prospective

O. L.

C'est à une vivifiante réflexion que le secrétaire d'Etat à la Prospective et aux Statistiques a invité l'assistance de ce forum sur le thème : «Statistiques, prospective, programme global et développement : les données d'une cohérence».

L'orateur a insisté sur la place de la mesure du réel et des capacités pour prétendre proposer des objectifs à moyen et long terme. Sans cela, on pourra faire «œuvre d'imagination, mais pas de science.»

Il a par ailleurs soutenu que les étapes du développement de l'Algérie sont désormais bien conçues : devenir un pays émergent à l'horizon 2030, car ayant intégré tous les modèles d'équilibre macroéconomique, et pays développé en 2050.

Dans l'intervalle, l'Algérie sera devenue un partenaire des BRICS (Brésil, Russie, Chine, Afrique du Sud) « Le BRICS compte avec l'Algérie », dirait-il. Dans un monde qui connaît la ré-



cession, (y compris la Chine) à l'exception des USA, l'orateur estime qu'à terme les deux courbes montante de l'Algérie et descendante des autres se rencontreront.

Les atouts de l'Algérie sont nombreux : des compétences, des ressources naturelles, des politiques et des objectifs connus, une démarche dynamique qui mettent à profit les nouvelles technologies pour asseoir une économie fondée sur la connaissance.

Il est bon de rappeler que l'Algérie a formé dans ses universités et instituts dans les universités étrangères 2 millions de diplômés de l'enseignement supérieur.

Pour décoller et rejoindre le peloton des nations qui avancent, cette richesse intellectuelle doit être mise en mouvement, disposer des moyens pour l'action.

Bachir Messaitfa a surtout réintroduit dans le débat la puissance des idées qui se fraient un chemin pour s'imposer aux cotés de l'économie et du commerce, du pouvoir politique.

L'Algérie est capable de réaliser un taux de croissance de 7 % à partir de 2019



L'Algérie est capable de réaliser un taux de croissance de 7 % à partir de 2019, a affirmé hier le secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et des Statistiques, Bachir Messaitfa.

M. Messaitfa a souligné que «L'Algérie tente d'atteindre un taux de croissance annuel de 7 % à partir de 2019» pour rejoindre les BRICS, groupe de pays composé du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud.

Le secrétaire d'Etat a précisé au Forum du quotidien DK News que ces prévisions sont basées sur plusieurs éléments dont «le niveau des ressources naturelles du pays, l'existence d'une volonté politique et un important stock de réserves de change».

La contribution du secrétariat d'Etat au renforcement des capacités de l'Algérie pour la réalisation de cet objectif a été déclinée par M. Messaitfa qui évoque le lancement d'études portant sur l'amélioration des capacités de production de l'agriculture, l'industrie, l'énergie et les mines, ainsi que l'amélioration de la qualité des soins de santé et de l'éducation.

Il s'agit également, a-t-il souligné, de renforcer la capacité des entreprises à exporter pour sortir de leur position défensive, à condition que les PME parviennent à «s'éloigner du modèle familial pour que l'Etat ne soit pas le pourvoyeur de la valeur ajoutée et de la croissance», a-t-il précisé.

La croissance économique en Algérie est constituée, selon M. Messaitfa, à 85% de l'apport des hydrocarbures, des services et du BTP.

M. Messaitfa a relevé que l'action du gouvernement est orientée vers une stratégie portant sur la réduction du chômage et de l'inflation, et l'augmentation du taux de croissance.

APS

L'innovation, source du développement

R.Rachedi

Actuellement en Europe, il y a une thèse qui prévaut selon laquelle la crise de l'innovation est à l'origine du déclin économique des pays occidentaux. Conscient de cet enjeu, le secrétariat d'Etat chargé de la prospective et des statistiques consacre une partie de ses ressources à l'élaboration d'une stratégie d'innovation intégrée à la stratégie industrielle pour rehausser le niveau qualitatif et estimatif dans certains secteurs cibles (tel que l'industrie et l'agriculture).

Parmi les engagements pris par l'institution en ce sens, l'accompagnement et l'encadrement des projets innovateurs. Cependant la réalité est tout autre, les inventeurs algériens souffrent de l'anonymat qui au fil du temps tue l'esprit créatif. «C'est vraiment difficile et compliqué d'être innovateur en Algérie, pourtant notre travail consiste à inventer quelques chose de nouveau qui apporterait un confort et une amélioration de la vie quotidienne des gens» a indiqué hier en marge du Forum M. Meberbeche Abdelkader, représentant de l'association des inventeurs algériens.

Ingénieur en hydraulique, M. Meberbeche, est



porteur d'un projet ambitieux qui consiste à l'élimination des citernes à eau qui surplombent les logements AADL et qui gâchent le paysage en les remplaçant par un système de collecte d'énergie solaire. A cet effet, l'inventeur a expliqué qu'une toiture équipée de panneaux solaires photovoltaïques intégrés permettrait d'avoir un aspect extérieur beaucoup plus esthétique, moderne et surtout financièrement plus économique. M. Meberbeche, qui

a eu l'occasion d'exposer son projet au secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des Statistiques, M. Bachir Messaitfa, bien avant mai aussi durant le Forum, a indiqué qu'un nombre important de ses confrères n'avaient pas la même chance que lui.

«L'inventeur algérien a soif de reconnaissance. Je suis tout le temps sollicité à l'étranger pour m'exprimer sur mes travaux, assister à des conférences et autres fo-

rums sur l'innovation, alors qu'ici on se heurte encore à l'indifférence la plus totale» a déploré M. Meberbeche.

Cependant un changement pointe à l'horizon :

«Le fait que le ministre m'aït reçu, pris connaissance de mon projet et que les médias en soient informés est déjà pas mal. Je souhaite seulement qu'on accorde davantage d'intérêt aux inventeurs sans les travaux desquels, aucun développement ne serait possible» a-t-il conclu.

OUARSENIS : RENTRÉE SCOLAIRE

Des dépenses infernales pour les familles

Après les charges du mois de Ramadhan et de l'Aïd El Fitr, voilà les familles qui vont faire face aux grosses dépenses de la nouvelle rentrée scolaire prévue pour le 9 septembre prochain. Un événement qui pointe son nez à l'horizon, puisque quelques heures seulement nous séparent de ce jour important pour les enfants. Déjà, les ménages font toutes les acrobaties possibles afin d'acheter les fournitures scolaires à leurs progénitures, conscient de ne pas s'attendre à ce que leurs prix n'ont pas baissé par rapport à l'année dernière. En effet, les prix du cartable, du cahier et du tablier ont pris l'ascenseur. Un cartable de bonne qualité est affiché entre 2 500 et 3 000 DA, alors que le tablier oscille entre 600 et 1 100 dinars. Quant aux cahiers, ils sont de l'ordre de 70 à 80 dinars en moyenne pour celui de 96 pages, 120 dinars pour celui de 120 pages et 200 dinars pour les 180 pages.

Le registre, souvent exigé par des enseignants, est hors d'atteinte pour les petites bourses. Heureusement que le marché informel alimenté par les produits chinois, est tout de même une bouffée d'oxygène en ce qui concerne plusieurs articles scolaires, comme les stylos, les crayons, les règles etc., ainsi que les sacs à dos. Enfin, les parents fondent leur espoir sur la prime de scolarité accordée par l'Etat alors que d'autres, plus démunis, préfèrent temporiser et attendre le versement de ces 3 000 dinars pour entamer les achats. La rentrée scolaire commence à devenir, au fil des ans, un supplice qu'il faudra quand même supporter.

Ould Sidi Amar

UNIVERSITÉ
Reconstruction d'un master professionnel dans le cadre du partenariat USTO/Algérie

Un parcours de master professionnel, mis sur pied l'année dernière dans le cadre d'une convention entre l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (Usto-MB) et le Groupe Lafarge-Algérie, est reconduit pour cette année universitaire 2013/2014. Le parcours de Master Professionnel en chimie des matériaux industriels initié suite à une convention avec le groupe Lafarge-Algérie est reconduit au Département de Chimie, indique un communiqué publié sur le site Web de l'Usto. «Ce parcours garantit une formation de niveau international en engineering des matériaux», souligne-t-on de même source, ajoutant que l'encadrement théorique et pratique des étudiants est pris en charge par un effectif d'enseignants doté d'une longue expérience dans la formation académique et industrielle. En vertu de la convention le liant à l'Usto, le Groupe Lafarge-Algérie s'engage à recruter, dans ses différentes unités de production, entre 5 et 10 diplômés bien classés à la fin du parcours, fait-on savoir en citant d'autres débouchés offerts sur le marché de l'emploi au profit des diplômés de cette formation, dont l'industrie chimique, l'industrie des hydrocarbures et des matériaux.

L'amélioration de l'employabilité des diplômés constitue l'objectif majeur des responsables de l'Usto qui misent à cet effet sur la multiplication des partenaires au sein du secteur industriel et économique. Plusieurs licences professionnalisantes ont été créées à l'instar de celle de la maintenance industrielle lancée en 2007 en collaboration avec la société nationale Sonatrach et l'université Paul Sabatier de Toulouse (France). L'Usto compte également parmi ses partenaires l'Agence spatiale algérienne (Asal) avec laquelle elle a procédé à l'ouverture de six postes dans l'option «instrumentation spatiale», et ce, dans le cadre de l'école doctorale spécialisée en technologies et applications spatiales.

E D U C A T I O N

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DE L'EDUCATION:

Surcharge des classes et retard dans la livraison de certains projets

Dans ce cadre, les directeurs des conférences régionales des wilayas du Centre, de l'Est, de l'Ouest et du Sud, ont affirmé que la prochaine rentrée scolaire sera ordinaire hormis certaines lacunes, dont la surcharge des classes au niveau de certaines vilayats.

Le directeur de la conférence régionale des wilayas du Centre a indiqué que «le plus grand nombre d'élèves dans certaines classes a été enregistré dans son secteur où le nombre a atteint 39 par classe». Il a en outre évoqué le problème de retard de livraison des projets du secteur appelant à la nécessité de leur livraison dans 3 ans au plus tard.

De son côté, le directeur de la conférence régionale des wilayas de l'Est a imputé le problème de surcharge des classes au retard de livraison des projets ajoutant que le problème «peut être réglé progressivement». A propos des résultats du concours de recrutement des enseignements dans les wilayas de l'Est, il a indiqué que l'annonce a été retardée par le précontrôle effectué par la Direction de la Fonction publique» ajoutant que l'annonce des résultats est prévue le 5 septembre au plus tard.

Le directeur de la conférence régionale des wilayas de l'Ouest a posé, lui, le problème de manque d'enseignants de physique, relevant que le concours de recrutement ouvre 3 382 postes budgétaires alors que le nombre

de dossiers reçus dépasse les 51 000. Concernant le problème de surcharge, il a affirmé que ce dernier ne se posait pas pour la région ouest du pays.

Après avoir appelé à l'allégement du cartable scolaire, le directeur de la conférence régionale des wilayas du Sud, a souligné, quant à lui, que parmi les raisons majeures du recul du taux de réussite aux examens des trois paliers, figurent les grèves, les conditions climatiques difficiles et la surcharge des classes.

Répondant aux interventions des participants, le ministre de l'Education nationale,

Abdellatif Baba Ahmed, a indiqué que le problème de surcharge «se pose sérieusement pour l'est et l'ouest de la wilaya d'Alger en raison des opérations de relogement.

En vue d'alléger le poids du cartable scolaire, il a rappelé que son département ministériel «a pris des mesures urgentes notamment pour le cycle primaire à travers la réduction des fournitures scolaires en adoptant des cahiers petit format (48 pages) et la mise en place de casiers dans les classes de certaines wilayas». Pour le moyen, il a exclu la possibilité

d'imprimer le manuel scolaire en deux parties, soulignant que «la commission nationale de méthodologie a proposé le changement de certaines méthodes». «Il a enfin été décidé l'allégement du programme sans procéder pour autant, à l'impression du livre en deux tomes», a-t-il poursuivi.

S'exprimant sur le retard accusé dans la réception de projets du secteur, M. Baba Ahmed a imputé cela au manque du foncier adéquat pour leur réalisation dans certains wilayas, ajoutant que la réalisation de nouvelles structures contribuera au règlement progressif du problème de surcharge.

Au titre du recrutement dans le corps de l'éducation nationale, il a tenu à rassurer que «tout enseignant admis au concours de recrutement rejoindra son poste le 8 septembre prochain».

Pour les cas de tricherie lors de l'examen du baccalauréat 2012/2013, il a rappelé «les mesures prises en faveur des élèves concernés à savoir l'exclusion pour une année au lieu de cinq».

S'agissant de la sécurisation du périmètre des établissements scolaires pour prévenir le rapt d'enfants, le ministre de l'Education nationale a souligné que son secteur «prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des enfants en application des instructions du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, données lors de cette rencontre.

La rentrée scolaire 2013-2014 en chiffres

La rentrée scolaire 2013-2014 en chiffres. Nombre d'élèves

- 8 470 007 élèves contre 8 292 011 l'année précédente

- Nouveaux : 321 978 élèves (+ 3,95%)

- Primaire: 170 758 élèves

- Moyen: 41 754 élèves

- Secondaire: 106 905 élèves

- Préscolaire: 424 794 enfants dans les classes préscolaires, soit une hausse du nombre de classes à 50 020 contre 45 685 l'année précédente.

Infrastructures

- Nombre d'établissements scolaires : 25 640

- 254 nouvelles écoles primaires (18 344 écoles contre 18 090 l'année dernière)

- 99 nouveaux CEM (5210 contre 5111 l'année précédente)

- 109 nouveaux lycées (2092 contre 1983 l'année précédente)

- 770 lycées dotés de laboratoires scientifiques

- 2 251 établissements des trois cycles, dotés de laboratoires informatiques

- 145 établissements scolaires dans

les wilayas du sud du pays, dotés de 3 900 climatiseurs, répartis sur 38 écoles primaires, 86 CEM et 21 lycées.

Encadrement, le secteur a bénéficié de :

- 12 546 postes budgétaires pédagogiques

- 6 785 postes budgétaires d'encadrement administratif et de maintenance répartis comme suit :

- 254 postes pour le primaire

- 2 978 postes pour le cycle moyen

- 3 553 postes pour le secondaire

- Nombre total des agents administratifs et de maintenance: 240 424

- 20 850 enseignants, diplômés des écoles normales supérieures (ENS), seront répartis par le secteur:

- Primaire: 797

- Moyen: 732

- Secondaire: 1 321

- Nombre des fonctionnaires du secteur de l'éducation : 664 864

Ressources financières et aides:

- 9 milliards DA pour la prime de scolarité pour 3 millions élèves dému-

nis.

- 4 millions élèves bénéficient du manuel scolaire gratuitement (une enveloppe de 6,5 milliards DA).

Cantines scolaires:

- 3 100 000 élèves bénéficient des cantines scolaires

- 946 140 élèves bénéficient du régime de demi-pension

- 58 000 élèves bénéficient de l'internat.

Transport et soins médico-scolaires:

- Couverture par le transport scolaire de plus de 700 000 élèves (5454 bus)

- 1 277 unités de dépistage et de suivi au niveau des établissements scolaires.

Manuel scolaire :

- 60 000 000 manuels scolaires distribués aux établissements scolaires.

- Impression et distribution de trois (03) nouveaux manuels (de tamazight pour la 5^e année primaire, de français pour la 4^e année moyenne et d'italien pour le cycle secondaire).

APS



LAGHOUAT :

Une Série d'opérations pour l'aménagement des sites touristiques

Des opérations sur l'aménagement des sites touristiques ont été lancées dans plusieurs régions de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA).



Ces opérations, dont les travaux d'aménagement viennent d'être lancés pour une autorisation financière de 30 millions DA, portent sur l'aménagement du site touristique de Bekhchedache, commune de Sidi Mekhlouf, la création au sein du site des espaces verts, ainsi que l'ouverture de pistes d'accès y menant.

L'étude technique de la DTA de Laghouat prévoit également l'aménagement, pour une enveloppe de 30 millions DA, du site E-Rha dans la commune d'El Ghicha, en attendant l'achèvement des procédures réglementaires et le lancement d'appels d'offres pour la réalisation de cette opé-

ration. Retenu au titre d'un ambitieux programme de protection et développement des atouts touristiques de la région, ce projet prévoit également la réalisation, pour un montant de 50 millions DA, de panneaux d'orientation et de signalisation au niveau de la station des sculptures rupestres de la wilaya selon la même source.

A ces efforts de promotion du secteur vient se greffer la mise au point d'études techniques et de schémas de protection des vieux ksour existants au niveau des communes du chef lieu de la wilaya, d'El Assafia, Tadjmout, Taouiyala, El Houita et Ksar El Hirane, a indiqué de son côté la

direction de la culture. La protection des sites et monuments historiques de Laghouat, dont les vieux lieux de culte, à l'instar de la vieille mosquée de la ville de Laghouat et le vieux ksar de Tadjrouna, font partie des opérations prévues.

La même source a fait savoir que des plans de réhabilitation et de préservation des potentialités touristiques protégées viennent d'être peaufinés et consistent en la mise en valeur et la réhabilitation, pour une enveloppe de plus de 30 millions DA, du vieux ksar de Laghouat, du site de Sid Mekhlouf, en plus des stations de gravures rupestres.

OUARGLA

Plus de 80.000 mètres cubes de déchets ménagers éliminés

Plus de 80 000 m³ de déchets ménagers ont été éliminés dans la wilaya de Ouargla depuis le début de l'année 2013 dans le cadre de la lutte contre les décharges sauvages et anarchiques, a-t-on appris samedi auprès de la Direction locale de l'environnement (DE).

Un volume important de près de 60 000 m³ de déchets ménagers, ayant fortement endommagés et amochis l'environnement urbain de la ville Ouargla, a été éliminé sur une distance de 8 km, précisément au niveau de la localité de Bamedil, la même source.

Dans le cadre de la protection de l'environnement et dans le but d'impliquer le citoyen dans cette action de nettoyage et d'embellissement des villes, les services concernés ont procédé à la distribution de 13 000 conteneurs à déchets domestiques à travers les 21 communes que compte la wilaya, ainsi que le lancement de plusieurs opérations de collecte de déchets, touchant notamment les cimetières et les commerces, a-t-on

fait savoir. La wilaya de Ouargla a bénéficié au cours de ses dernières années de plusieurs projets visant la préservation de l'environnement, dont la mise en exploitation, fin 2011, d'un centre d'enfouissement technique (CET) des ordures ménagères à Bamedil (Ouargla) destiné pour une population de 213 000 habitants.

Les travaux sont en cours également pour la réalisation d'une structure similaire qui s'étend sur une surface de 20 hectares dans la commune de Nezla pour une population de 144 000 âmes, et l'achèvement d'une étude technique pour la réalisation d'un autre centre dans la localité de Hassi-Khouildat située à 16 km de Hassi Messaoud, a-t-on ajouté.

Dans le même cadre, un montant de 100 millions de DA a été alloué pour la création d'une station de contrôle de l'environnement au chef lieu de wilaya. Les travaux de réalisation étant achevés, cette station sera équipée avant la fin de l'année 2013.

M'SILA

43 000 hectares de terres steppiques protégés

Les services du Haut commissariat au développement de la steppe (Hcds) ont procédé à la protection de 43 000 hectares de terres durant ces cinq dernières années dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris samedi auprès des services de cette institution. Les opérations destinées à

disposer de nouvelles surfaces pastorales, ont contribué à la création de pas moins de 100 emplois ouverts aux agents de surveillance, a précisé la même source.

La disponibilité des fourrages en quantité et en qualité et la création d'un équilibre dans l'exploitation des terres

destinées au pastoralisme dans la wilaya figurent parmi les objectifs de la protection des steppes, a-t-on ajouté. Pas moins de 300 000 hectares de terres steppiques ont été protégées, depuis plus de deux décennies, par le Hcds de la wilaya, a-t-on souligné de même source.

La disponibilité des fourrages en quantité et en qualité et la création d'un équilibre dans l'exploitation des terres

ETÉ 2013:

Les plages algériennes ont accueilli plus de 60 millions d'estivants

Le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, Mohamed Amine Hadj-Said, a indiqué samedi à Sétif que les 14 wilayas côtières du pays ont accueilli cet été plus de 60 millions d'estivants. Le secrétaire d'Etat a déclaré à l'APS, en marge de sa visite des Hauts-Plateaux, que cette estimation concerne la période allant de l'ouverture officielle de la saison estivale, en juin dernier, jusqu'à la fin du mois d'août 2013.

M. Hadj Said a considéré que ce chiffre de 60 millions d'estivants est «très important» et traduit l'attractivité des plages algériennes, et ce, «en dépit de certaines insuffisances liées, notamment, au manque de d'accueil». Un problème, a-t-il souligné, qui sera résolu graduellement lors des prochaines saisons estivales.

M. Hadj Said a également indiqué que le nombre de touristes ayant visité l'Algérie, durant cette même période, est évalué à plus de 1,3 millions de personnes dont 530 000 étrangers et 800 000 membres de la communauté nationale vivant à l'étranger.

«Les wilayas littorales de l'ouest du pays, notamment Oran qui a attiré plus de 10 millions de personnes, suivie de Ain Témouchent et de Mosta-

TOURISME

Accorder plus d'intérêt aux ressources humaines

Le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, Mohamed Amine Hadj Said, insisté samedi à Sétif sur la nécessité d'accorder un «intérêt particulier» aux ressources humaines avant tout investissement afin d'asseoir un tourisme d'avenir adapté aux infrastructures réalisées.

Au cours de sa visite de travail dans la wilaya, M. Hadj Said a mis l'accent sur l'importance de former le personnel du secteur et d'amener les investisseurs à recruter un personnel qualifié «afin d'offrir des produits acceptables en matière de tourisme local et international».

Le secrétaire d'Etat a indiqué, à ce propos, que le schéma directeur d'aménagement touristique adopté par le gouvernement repose sur cinq axes dont un plan qualité qui prend en considération la formation et le recyclage des personnels des établissements hôteliers. «Il ne suffit pas de construire des hôtels haut standing si le personnel n'est pas à la hauteur», a-t-il dit à ce sujet.

Plaidant pour une plus grande coordination entre le secteur du tourisme et celui de la formation professionnelle, afin d'offrir des profils adaptés à la demande, M. Hadj Said a rappelé la signature ré-

ÉCONOMIE

PÉTROLE

Les exportations de brut irakien rebondissent en août

Les exportations de brut irakien ont rebondi en août après avoir atteint leur plus bas niveau en 16 mois, et l'augmentation des cours a permis au pays de réaliser son meilleur résultat mensuel de l'année, a-t-on appris dimanche auprès du ministère du pétrole.

Les exportations ont atteint un niveau moyen de 2,57 millions de barils par jour (b/j), pour un revenu de 8,3 milliards de dollars, a indiqué le porte-parole du ministère Assem Jihad. Le revenu mensuel est le meilleur enregistré depuis octobre 2012.

Les prix du brut ont atteint leur plus haut niveau depuis 18 mois, en partie du fait des inquiétudes associées à une possible intervention militaire américaine en Syrie.

Les ventes de brut, qui assurent la presque totalité des revenus du gouvernement irakien, étaient tombées en juillet à leur plus bas en 16 mois, à 2,32 millions de b/j, notamment en raison de la coupure de l'oléoduc reliant le nord du pays à la Turquie.

Le potentiel pétrolier de l'Irak est très important: au coude-à-coude avec l'Iran pour la position de deuxième producteur de brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), le pays possède 9% des réserves mondiales d'«or noir», selon la BP Statistical Review of World Energy. L'Irak ambitionne de porter sa production à 4,5 m b/j fin 2014 et à 9 m b/j en 2020, mais cet objectif est jugé trop ambitieux par certains observateurs du fait du besoin de nouvelles infrastructures. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) envisage une production irakienne de 6 m b/j en 2020.

CHINE: Progression de la production manufacturière en août

La production manufacturière en Chine s'est renforcée en août par rapport à juillet, selon un indicateur publié dimanche par le gouvernement, qui confirme la stabilisation de ce secteur après des mois de fort ralentissement. L'indice PMI des directeurs d'achat compilé par la Fédération chinoise de la logistique et des achats (Cflp) s'est établi le mois dernier à 51, contre 50,3 en juillet, a annoncé le Bureau national des statistiques (NBS). Un chiffre supérieur à 50 marque une expansion de l'activité manufacturière, tandis qu'un indice inférieur à ce seuil signale une contraction. Ces chiffres confirment l'indice provisoire publié précédemment par la banque Hsbc, remonté à 50,1 en août - son plus haut niveau depuis quatre mois - contre 47,7 en juillet. La banque publiera son indice définitif lundi.

APS

Le G20**se réunit sur fond de tensions géopolitiques et économiques**

Le Sommet du G20 qui réunira les chefs d'Etat ou de gouvernement jeudi et vendredi à Saint-Pétersbourg en Russie s'annonce des plus tendus en raison de la crise syrienne et de la tempête financière qui sevit dans les pays émergents.



Les dirigeants des principaux pays riches et émergents de la planète doivent officiellement se consacrer aux questions économiques et financières, avec en toile de fond les tensions liées à l'actualité géopolitique. Le Sommet doit donner la priorité à la croissance et intervient à un moment où «l'économie mondiale se trouve de nouveau dans une zone à risque», a prévenu mercredi Vladimir Poutine.

Alors que la zone euro, sortie de récession, semble voir la lumière au bout du tunnel, les pays émergents, Inde, Brésil et Turquie en tête, font face à un plongeon de leur monnaie, conséquence du changement annoncé de la politique monétaire américaine.

La banque centrale des Etats-Unis imonde depuis des années le système financier de liquidités pour maintenir des taux d'intérêt à très bas niveau et soutenir l'activité économique.

Cet argent disponible à moindre frais s'est en grande partie orienté vers les marchés émergents, où les taux d'intérêt plus élevés et la croissance plus rapide promettaient des rendements juteux.

Mais avec la reprise économique aux

Etats-Unis, la Réserve fédérale américaine (Fed) se prépare à lever le pied et les investisseurs reviennent vers la première économie mondiale, d'autant que la croissance a tendance à se tasser dans les pays émergents.

Le sujet «est porteur de divisions, car les effets négatifs sont déjà clairement visibles sur les monnaies des pays émergents», préviennent les analystes. Les pays concernés vont demander à la Fed de réduire son soutien à l'économie «en prenant en compte les dégâts collatéraux autant que ses seuls intérêts nationaux».

Lors de la dernière rencontre préparatoire des ministres des Finances du G20 fin juillet à Moscou, le Brésil et la Russie avaient demandé aux Etats-Unis une communication claire sur le sujet, un message repris dans le communiqué final de la rencontre.

Les monnaies indienne et turque ont affiché des chutes vertigineuses de près de 25% et 11% respectivement depuis le début de l'année et atteint des niveaux record de faiblesses malgré les tentatives des banques centrales d'endiguer le mouvement. Au Brésil, où le réal a

plongé de 15%, la banque centrale a annoncé qu'elle allait consacrer 50 milliards de dollars à la défense de la monnaie.

La Russie, qui espérait profiter de la présidence du G20 pour afficher son ouverture économique aux investisseurs de la planète, ne devrait pas manquer de relayer ces inquiétudes : le rouble a perdu environ 10% de sa valeur et la croissance y a brutalement ralenti au début de l'année.

La crise des pays émergents «sera une ombre portée» sur le Sommet, constate une source diplomatique française. Si elle s'amplifie, «il faudra une discussion sur la réalité de la fin de la politique monétaire accommodante des Etats-Unis».

Côté américain, on souligne que si la banque centrale américaine change de politique, c'est que la première économie mondiale repart, ce qui constitue en soi une bonne nouvelle pour la planète. Les échanges s'annoncent d'autant plus tendus entre pays émergents et occidentaux que l'accélération de la crise syrienne a intensifié la tempête sur les marchés.

BCE: Statu quo attendu malgré des signes de reprise en zone euro

La Banque centrale européenne (BCE) devrait laisser inchangées jeudi ses mesures de soutien à l'économie, mais livrera de nouvelles projections pour 2013 et 2014 très attendues.

L'institution monétaire de Francfort (ouest) devrait laisser inchangé son principal taux d'intérêt directeur, porté à 0,5% en mai dernier, soit le taux le plus bas de son histoire, et n'annoncer aucune mesure exceptionnelle.

Pour autant, Mario Draghi «va devoir faire face à des défis de communication non négligeables», selon



Marco Valli, économiste pour la banque italienne UniCredit.

D'un côté, la multiplication des signaux laissant entrevoir un redressement économique en zone euro,

qui pourrait conduire à terme la BCE à procéder à une hausse des taux, «justifie un discours plus constructif de la BCE». De l'autre, «l'institution devra veiller à maintenir un ton accommodant sous peine de fragiliser la relative accalmie des dernières semaines sur les marchés financiers», souligne cet analyste. Plusieurs données publiées en août pointent vers une embellie de la conjoncture.

Après six trimestres consécutifs de récession, la zone euro a renoué avec la croissance au deuxième tri-

mestre, enregistrant une hausse de 0,3% du produit intérieur brut (PIB).

Le président de la BCE Mario Draghi, lors de sa conférence de presse mensuelle à partir de 12h30 GMT, devrait donc se borner à répéter son engagement de maintenir le taux directeur à son niveau actuel aussi longtemps que nécessaire, voire à l'abaisser encore si la situation en zone euro l'exigeait.

En revanche, la BCE livrera ses nouvelles prévisions de croissance et d'inflation en zone euro pour 2013 et 2014.

46e
FNTA

De jeunes metteurs en scène et comédiens se distinguent malgré de mauvaises conditions techniques

Le 46^e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (Fnta) aura vu se distinguer, au bout d'une semaine de compétition, de jeunes metteurs en scène et comédiens malgré les mauvaises conditions techniques des représentations, s'accordent à dire les observateurs et habitués du festival.

Tenu du 24 au 31 août à la Maison de jeunes Mohamed Morsli, dans le quartier de Salamandre, le Fnta aura proposé douze représentations de niveau inégal dans des registres divers (comédie, tragédie, drame, théâtre traditionnel, etc.) avec des questionnements sur des thèmes comme l'oppression, la solidarité ou encore des interrogations d'ordre moral et philosophique.

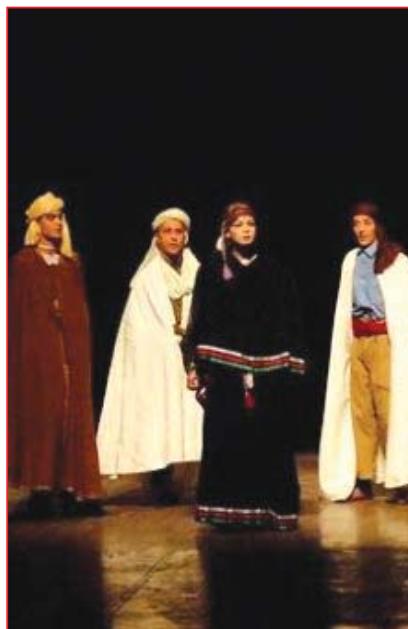
Ces sujets ont été abordés par des textes en Arabe, classique ou dialectal, et en langue amazighe, de qualité jugée «moyenne» par les spécialistes, à des rares exceptions comme celui, proverbial et subtil, de Djilali Laoui de la troupe Mustapha Kakeb (Mostaganem) ou encore le texte de Abd El Fetah Rouas de «Arrissala lil masrah» (M'sila).

Les pièces en compétition se sont, en outre, distinguées par «une recherche esthétique qui a primé sur le contenu», estime, pour sa part, l'universitaire Khiat Ahmed à propos des différentes mises en scène proposées. Cette orientation artistique s'est confirmée chez de jeunes dramaturges, à l'exemple de Neghouache Chahinez (Constantine) qui a mis en scène «Min khalf al abouab» (Derrière les portes), une tragédie familiale sur le thème de l'oppression qui avait fait sensation lors de la deuxième soirée de compétition.

D'autres metteurs en scène plus expérimentés comme El Djilali Boudjemâa ont proposé des expériences tirées du patrimoine culturel maghrébin dans «Afrique 50/35», une adaptation d'une œuvre du grand dramaturge algérien Ould Abderrahmane Kaki, inspirée du théâtre traditionnel El Halka.

Le jeu des comédiens à l'épreuve des mauvaises conditions techniques

Habituellement organisé à la Maison de la culture de Mostaganem, le Fnta a été déplacé cette année sous un



chapiteau dressé dans la Maison de jeunes du quartier de Salamandre, en raison des travaux de rénovation du théâtre de la Maison de la culture, toujours en cours depuis la fin de la 45^e édition en septembre 2012.

Ce choix de représentations en plein air, sur une scène éloignée des spectateurs, a contraint les comédiens à utiliser des microphones portatifs qui se sont avérés gênants pour ces derniers.

L'utilisation des microphones a également «dénaturé» le jeu des comédiens dont la portée vocale et l'intonation constituent des critères de qualité, estime des observateurs avisés comme l'écrivain Habib Tangour ou encore le dramaturge et comédien Ahmed Haroun.

Autre problème posé par les comédiens et les directeurs des troupes, l'éloignement des différents centres d'hébergement des festivaliers qui n'a «pas permis d'établir assez d'échanges entre les différents acteurs de la manifestation», pourtant principal objectif d'un festival culturel. Même si les organisateurs avaient prévu des débats tous les matins, au lendemain des représentations, ces derniers n'ont pas drainé assez de participants, estiment les festivaliers.

Le 46^e Fnta a, par ailleurs, vu la participation de cinq troupes des régions sud algériennes (El Bayadh, Tamanrasset, Adrar, Touggourt et Ouargla), invitées pour la première fois dans l'histoire du festival pour des représentations en hors compétition dans différentes communes de Mostaganem.

Ces troupes avaient été conviées à des sessions de formation à la dramaturgie, avaient annoncé les organisateurs, mais qui n'ont pas pu être organisées à cause des «différents changements d'horaires» qui ont affecté leur programmation, avait expliqué Soudani El-Mekki, directeur de la troupe «As-sitar al masrahi» de Touggourt.

La troupe de la coopérative «Achamâa li athakafa» de Constantine remporte le premier prix



La troupe de la coopérative «Achamâa li athakafa» de Constantine a remporté samedi soir le premier prix de la compétition du 46^e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (Fnta) qui a réuni du 24 au 31 douze troupes de huit régions d'Algérie.

La troupe constantinoise a été primée pour la pièce «Min khalf al abouab» (Derrière les portes), une tragédie familiale sur le thème de l'oppression, adaptée par Neghouache Chahinez à partir d'un texte de l'auteur cubain exilé en France, José Triana qui avait fait sensation lors de la deuxième soirée de compétition. Cette distinction, d'une valeur de 500 000 dinars, a été remise au metteur en scène lors d'une cérémonie de clôture marquée également par la prestation de comédiens de Mostaganem qui ont interprété des morceaux choisis d'œuvres du dramaturge algérien Ould Abderrahmane Kaki sur un montage de Mohamed Ta-kiret. Le prix du jury a quant à lui été décerné à la

troupe «El Moudja» pour «Afrique 50/35» mise en scène par Boudjemâa El Djilali à partir de «Afrique avant un» (1963) de Kaki et du texte «Les lendemains qui chantent» (1983) du dramaturge congolais Maxime N'Débeka.

Présidé par Lotfi Bensaââ, le jury du 46^e Fnta a également attribué à Tichoudad Rafik de Ain Defla le Prix de la meilleure mise en scène pour la pièce «Si el moukhridj», celui du meilleur texte à Haouch Abderrahmane (Tizi Ouzou) et celui de la meilleure scénographie à la troupe «Arrissala lil masrah» (M'sila). Les prix de la meilleure interprétation féminine et masculine sont revenus à Imane Ouslimane (Boumerdès) et Tassilt Mohammed Tahar (Aïn Defla) respectivement pour leurs rôles dans «Tassalit Bounzar» et «Si el moukhridj». Organisé du 24 au 31 août, le 46^e Fnta a vu, aux côtés des douze pièces en compétition, des représentations en «off» dans différentes communes de Mostaganem.

Ateliers de formation et une expo photo au «musée dans la rue» à Alger

La place de la Grande Poste à Alger abrite des ateliers de formation ainsi qu'une exposition de photos placées dans de nombreux musées d'Algier et de Médéa afin d'inclure au public la culture du musée. Organisée sous le thème «le musée dans la rue», la manifestation qui a débuté samedi connaît la participation du musée national du Bardo, le musée national des antiquités, le musée des arts et des traditions populaires, le musée de la miniature et de la calligraphie, le musée national des arts modernes et contemporains, le musée des arts et traditions populaires de Médéa, l'école nationale de conservation et restauration des biens culturels et le centre arts et culture du Bastion 23.

Une foule nombreuse et curieuse s'est rapprochée des ateliers de formation organisés, à travers les différents stands installés, à la place de la Grande-Poste, par le musée du Bardo et celui de la miniature et de la calligraphie pour découvrir, entre autre, les techniques de la calligraphie arabe présentées par un plasticien spécialiste.

Un atelier sur les outils utilisés par l'homme primitif dans les graffitis et la bijouterie a été organisé par le Bardo. Des chapiteaux ont été installés pour faire connaître l'établissement muséal, toutefois, les musées se sont contentés uniquement d'exposer des photographies ainsi que des documents relatifs à l'action du musée. Un espace qui n'a pas intéressé les passants en particulier. Organisé en collaboration avec la commune d'Algier centre, cette initiative vise à rapprocher le citoyen du musée en créant une espèce de communication entre le public et l'établissement muséal, a indiqué la directrice du musée du Bardo et coordinatrice de cet événement, Fatma Azzoug. Pour sa part, la directrice de la culture de la wilaya d'Algier, Badia Sator a souhaité que cette manifestation soit un succès auprès du public afin d'animer une culture du musée. «Le musée dans la rue» se poursuivra jusqu'au 6 septembre à la place de la Grande-Poste en présence de calligraphes et spécialistes en conservation et restauration.

APS

LÉGIONELLOSE

Existe-t-il des facteurs de risque ?

La légionellose est une infection respiratoire due à une bactérie présente dans les eaux douces tièdes ou chaudes. Elle s'observe plus fréquemment chez les personnes âgées ou fragilisées par une maladie ou certains traitements. Un traitement antibiotique adapté et mis en place rapidement permet la guérison.

La légionellose est une infection potentiellement grave causée par une bactérie, la légionnelle. Cette infection peut prendre deux formes :

Une forme ressemblant à la grippe, dite «fièvre de Pontiac» qui est sans gravité et jamais mortelle. Elle passe le plus souvent inaperçue ou se traduit par un syndrome de type grippal (fièvre, fatigue, douleurs musculaires). La guérison survient spontanément en quelques jours.

Une forme pulmonaire, dite également «maladie du légionnaire», la plus connue et la plus grave. La bactérie se multiplie dans les alvéoles pulmonaires (les petits sacs en forme de ballons situés à l'extrémité des bronchioles et qui permettent l'échange d'oxygène et de dioxyde de carbone avec le sang). Cette prolifération de légionnelles provoque une infection des poumons (pneumonie) et des difficultés respiratoires potentiellement graves. Sans traitement adapté, la légionellose pulmonaire peut s'avérer mortelle (chez environ un patient sur dix et jusqu'à un cas sur sept chez les patients immunodéprimés). Cette forme de légionellose est plus fréquemment observée en été et en automne. Elle fait partie des maladies à déclaration obligatoire, ce qui permet de suivre sa fréquence.

La maladie du légionnaire

La légionellose doit son nom à une épidémie survenue en 1976 lors du 58^e congrès de l'American Legion à Philadelphie où 182 anciens combattants ont souffert de cette infection respiratoire. La bactérie s'était propagée par le système de climatisation de leur hôtel.

Quels sont les symptômes de la légionellose pulmonaire ?

En cas de légionellose pulmonaire, les symptômes surviennent deux à dix jours après la contamination.

Les premiers symptômes ressemblent à une grippe et apparaissent progressivement en deux à trois jours : fièvre, fièvre modérée, douleurs musculaires, maux de tête, toux sèche puis grasse. Des troubles digestifs peuvent également être observés (diarrhées, nausées et vomissements) ainsi que des troubles neurologiques (confusion, désorientation, hallucinations, voire coma).

Des signes de maladie pulmonaire apparaissent ensuite : difficultés respiratoires, fatigue au moindre effort, toux, fièvre élevée, etc.

Quelles complications peuvent survenir avec la légionellose ?

Sans traitement, ou chez des patients particulièrement fragiles, la légionellose peut entraîner des complications graves : insuffisance respiratoire et insuffisance rénale aigüe pouvant être fatales.

Quelle est la cause de la légionellose ?

La légionellose est due à une bactérie de la famille des légionnelles, qui contient une cinquantaine d'espèces différentes. En France, la sous-espèce *Legionella pneumophila* sérotype 1 est responsable de la quasi-totalité des légionnelloses pulmonaires (98%).

Dans la nature, les légionnelles vivent dans les eaux douces (lacs, rivières, étangs, marais, sources, etc.) et les sols humides (terreaux, composts, etc.). Elles se reproduisent en infectant des amibes, des micro-organismes couramment présents dans les eaux douces. Elles survivent dans des eaux dont la température est comprise entre 30 et 60°C.

Les légionnelles se trouvent également dans les eaux douces tièdes et chaudes des installations humaines : canalisations, pommeaux de douche, robinets, bains thermaux... mais également dans les climatiseurs, les humidificateurs, les brumisateurs de vapeur d'eau, etc. La grande majorité des contaminations humaines se fait à partir de ces installations.

Dans les collectivités (hôpitaux, hôtels, campings, immeubles, etc.), la présence de légionnelles dans les canalisations est favorisée par certains facteurs : température de l'eau chaude inférieure à 60°C, taille importante et vétusté des circuits, bras morts dans les canalisations, quantité de chlore dissous dans l'eau insuffisante, présence de micro-organismes et de dépôts organiques sur les parois internes des canalisations (biofilm), canalisations en fer, zinc, aluminium ou PVC, etc.

Comment la légionellose se transmet-elle ?

Les personnes atteintes de légionellose ont été contaminées en inhalant de microscopiques gouttelettes d'eau contaminée («aérosols») : douche, bains à remous ou à jet, fontaines d'ornement, etc. Portées par ces gouttelettes invisibles à l'œil nu, les bactéries pénètrent dans les poumons, se multiplient et perturbent le fonctionnement de certaines cellules de l'immunité présentes dans les alvéoles.

La voie respiratoire (par inhalation) est le seul mode de contamination : la légionellose ne se transmet pas d'une personne à l'autre et elle ne s'attrape pas en buvant de l'eau contaminée.

Les principales installations susceptibles de contenir des légionnelles sont :

Les systèmes de climatisation par voie humide, et en particulier, les tours aérofrigérantes (TAR) qui équipent les bâtiments industriels, les hôpitaux, les centres commerciaux, les piscines, les patinoires et les immeubles de bureaux ;

Les canalisations de distribution d'eau



chaude : douches, systèmes d'hydrothérapie thermale, stations de lavage de véhicules sous pression, etc.

Les bains utilisés pour la détente, la balnéothérapie ou le thermalisme, lorsque ceux-ci contiennent de l'eau à plus de 30°C aérée par injection d'air : bains à remous, bains à jets, thermes, etc.

Les équipements collectifs de brumisation d'eau ou d'humidification de l'atmosphère ;

sphère ;

Les fontaines publiques et décoratives ;

Les équipements médicaux destinés à administrer des aérosols, ou de l'oxygène, ainsi que ceux destinés au lavage pendant les soins dentaires, ou au traitement de l'apnée du sommeil (appareil à pression positive) ;

Les bassins des stations d'épuration des eaux usées.

Peut-on prévenir la légionellose ?

Après une contamination par la légionnelle, certaines personnes sont plus à risque de développer une infection respiratoire ou des complications, en raison d'une plus grande fragilité :

Les personnes âgées de plus de 50 ans ;

Les nourrissons ;

Les personnes convalescentes ;

Les personnes dont le système immunitaire est affaibli, soit du fait d'une maladie (VIH/sida, cancer, maladie du sang, etc.), soit du fait d'un traitement (chimiothérapie anticancéreuse, biothérapies contre les maladies auto-immunes, corticoïdes, traitements contre le rejet de greffe, par exemple) ;

Les personnes qui souffrent d'autres maladies pulmonaires (par exemple la BPCO ou l'emphysème) ;

Les personnes qui souffrent de diabète ;

Les personnes qui fument ou alcooliques chroniques. De plus, il semble que les hommes soient un peu plus prédisposés à la légionellose que les femmes.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de vaccin contre la légionellose.

Au niveau national, la légionellose fait l'objet d'un plan gouvernemental. Le Ministère de la Santé et de la protection sociale a diffusé aux établissements de santé des instructions en matière de lutte et de prévention du risque de légionellose. Ces mesures visent également les hôtels, les campings, les bureaux et les tours aérofrigérantes (TAR).

Dans les établissements de soins, ces mesures ont permis une stabilisation du nombre de cas déclarés (légionellose dite « nosocomiale ») alors que les cas de légionellose dite « communautaire » (survenant

Légionellose et copropriété

Si le réseau d'eau chaude d'une collectivité est contaminé par des légionnelles, les mesures de décontamination sont entreprises par le syndicat de la copropriété. En attendant cette décontamination, il est déconseillé de se doucher ou de se baigner pour éviter les vapeurs d'eau. Mais la légionellose ne se transmettant pas par ingestion, il est tout à fait possible de continuer de boire l'eau du robinet et de laver la vaisselle ou le linge avec l'alimentation en eau prévue à cet effet.

Comment diagnostique-t-on une légionellose ?

Le diagnostic de légionellose prend en compte les symptômes, le contexte et les situations à risque auxquelles la personne a pu être exposée. Il se confirme essentiellement en recherchant des protéines caractéristiques des légionnelles (antigènes solubles) dans l'urine du patient. Ce test permet un diagnostic rapide. D'autres moyens diagnostiques existent : culture de prélevements de liquide de lavage pulmonaire, par exemple.

Après un diagnostic confirmé, le médecin doit déclarer le cas de légionellose aux autorités sanitaires qui vont chercher à identifier les lieux fréquentés pour déterminer la source potentielle de contamination. Il sera alors possible de faire des prélèvements, de surveiller les personnes susceptibles d'avoir été exposées et d'effectuer, le cas échéant, une dé-contamination pour éviter toute épidémie.

Quel traitement pour la légionellose ?

Lors de fièvre de Pontiac, un traitement destiné à soulager les symptômes est suffisant en attendant que le malade se rétablisse spontanément (médicaments contre la fièvre et la douleur).

Les formes pulmonaires de légionellose sont systématiquement traitées à l'aide d'antibiotiques pour une durée de quelques semaines à plusieurs mois. Les antibiotiques de la famille des quinolones ou ceux de la famille des macrolides sont généralement préconisés. Le traitement antibiotique est d'autant plus efficace qu'il est prescrit rapidement.

Les bienfaits de l'eau minérale

Ces eaux minérales ont une composition chimique particulière qui leur attribue des vertus thérapeutiques. Tour d'horizon des bienfaits des eaux minérales.

Quelle est la différence entre une eau de source et une eau minérale ?

Les eaux de source viennent des nappes souterraines. Elles sont embouteillées à leur lieu d'émergence et font l'objet d'une réglementation précise. Elles sont naturellement conformes aux normes de potabilité. Les eaux de source peuvent subir certains traitements pour éliminer des éléments instables comme le fer, les gaz ou le manganèse. Sachez que plusieurs eaux de source peuvent se cacher sous une même marque. Si vous avez l'habitude d'acheter une certaine marque dans le nord de la France, l'eau contenue dans les bouteilles de la même marque dans le sud ne sera pas la même. Les eaux viennent la plupart du temps de sources locales en raison du prix du transport. Les eaux minérales sont, elles, riches en sels minéraux et en oligo-éléments et possèdent des vertus thérapeutiques. Elles doivent obligatoirement avoir reçu un agrément de l'Académie Nationale de Médecine qui reconnaît ses bienfaits pour la santé. Les eaux minérales ne doivent pas avoir subi de traitements : leur composition doit être la même qu'à l'état souterrain. La France possède 1200 sources et plus de 70 marques d'eaux minérales. Chaque français consomme environ 141 litres d'eaux minérales par an. Mais il faut payer cher pour profiter des bienfaits des eaux minérales : elles coûtent environ 1000 fois plus cher que l'eau du robinet.

Les catégories d'eaux minérales

Il existe 5 grandes catégories d'eaux minérales.

- *Les eaux bicarbonatées* : Elles servent à traiter certaines affections gastro-intestinales et hépatobiliaires du foie. Elles sont



aussi utilisées pour traiter l'acné et les brûlures grâce à leurs effets anti-inflammatoires, apaisant et cicatrisant.

- *Les eaux sulfatées* : On les utilise pour les affections du rein, dans certaines maladies métaboliques, pour le traitement des eczémas, des cicatrices et des brûlures.

- *Les eaux sulfurées* : Leur taux élevé en souffre a une action sur les muqueuses. Elles sont aussi utilisées pour lutter contre les maladies respiratoires comme l'asthme.

- *Les eaux chlorurées* : Elles ont un effet stimulant sur la croissance et sont indiquées dans le traitement des troubles du développement.

- *Les eaux oligo-métalliques* : On s'en sert en rhumatologie et pour traiter les affections neurologiques.

Quelle eau minérale choisir ?

Les eaux minérales ont une teneur en minéraux variable. Si celle-ci est trop élevée (plus de 2 grammes par litre), l'eau n'est pas réellement potable. Elle est considérée comme médicamenteuse et doit être consommée en petite quantité. Les médecins recommandent de varier sa consom-

mation en eaux minérales pour bénéficier des spécificités de chacune.

Boire avant la soif

Eau du robinet, eau en bouteille, eau revitalisée... L'important, rappellent les professionnels de la santé, c'est de boire, car nous sommes tous déshydratés. Non seulement nous buvons mal, mais nous buvons aussi trop peu. Dans l'idéal, nous devrions boire entre un litre et demi et deux litres d'eau pure par jour (sans compter bien évidemment le thé ou le café). Et souvent, lorsque nous avons soif, il est trop tard : on estime qu'il manque alors un demi-litre d'eau dans notre corps. Une astuce pour boire plus : oublier ses bonnes manières et boire à la bouteille, on en consomme deux fois plus qu'au verre.

1. Une seule eau échappe à une telle transformation, c'est l'hydroxydase. Embouteillée de manière spécifique, on dit qu'elle reste « vivante ».

2. Tous les liquides drainants ou diurétiques (c'est le cas du thé et du café) favorisent la perte en eau de nos cellules, et non leur approvisionnement.

Cancer de la vessie : les agrumes et les carottes réduisent le risque



Les femmes qui consomment le plus de fruits et légumes jaune ou orangés réduisent de moitié le risque de souffrir d'un cancer de la vessie.

Oranges, pamplemousses, abricots, poivrons, carottes : tous ces fruits et légumes à la peau jaune ou orangée ont en commun d'être riches en caroténoïdes et en polyphénols. Or, selon une étude qui vient d'être publiée dans le Journal of nutrition, cette particularité aurait un effet positif sur la santé des femmes : elle réduirait de plus de moitié le risque de souffrir d'un cancer de la vessie.

Avec près de 10 000 nouveaux cas par an, le cancer de la vessie se place au septième rang des cancers en France. Mais, alors qu'il touchait principalement les hommes, le nombre de cas de cancers de la vessie ne cesse d'augmenter chez les femmes en raison du tabagisme, qui est le facteur de risque principal.

On savait déjà que les fruits et légumes riches en polyphénols et en caroténoïdes

(reconnaisables à leur peau jaune-orange) permettent de conserver une bonne vision et ont des propriétés anti-inflammatoires. Cette nouvelle étude menée auprès de 185 855 adultes par les chercheurs du centre anti-cancer d'Hawaï montre que les plus grosses consomma-

trices de ces fruits et légumes ont donc également moins de risques de souffrir d'un cancer de la vessie. « Ce risque est particulièrement diminué chez les femmes. Nous ne savons pas encore pourquoi l'effet protecteur des fruits et légumes se fait moins ressentir chez les hommes », a déclaré le Professeur Yoo-Park, qui a dirigé cette étude.

Les carottes bonnes aussi contre le cancer du sein

Manger des carottes est définitivement bon pour la santé : dans une étude publiée en décembre dernier, des chercheurs américains de l'Harvard Medical School avaient montré que les femmes qui avaient le plus fort taux de caroténoïdes dans le sang avaient un risque beaucoup plus faible de souffrir d'un cancer du sein. Cette étude indiquait également que l'effet protecteur des fruits et légumes jaune et orange était particulièrement forts chez les femmes qui ne fument pas. Vous savez donc ce qu'il vous reste à faire : arrêter de fumer et tester nos recettes aux agrumes !

Légionellose ?

hors des établissements de soins) ont continué d'augmenter sur la même période.

À niveau individuel, s'il est impossible d'éradiquer complètement les légionnelles, il est possible de limiter leur prolifération. Parmi les mesures préventives que les particuliers peuvent mettre en place :

Éviter la stagnation de l'eau dans les canalisations en ouvrant régulièrement tous les robinets ;

Lutter contre l'entartrage et la corrosion, passer les pommeaux de douche et les robinets au vinaigre blanc ou autre produit anticalcaire ;

Utiliser du chlore dans les bains bouillonnants privés ;

Maintenir la température de l'eau froide en dessous de 20°C et celle de l'eau chaude au-dessus de 60°C.

DÉPART À LA RETRAITE DU PDG DE MICROSOFT

Un coup de barre stratégique ?

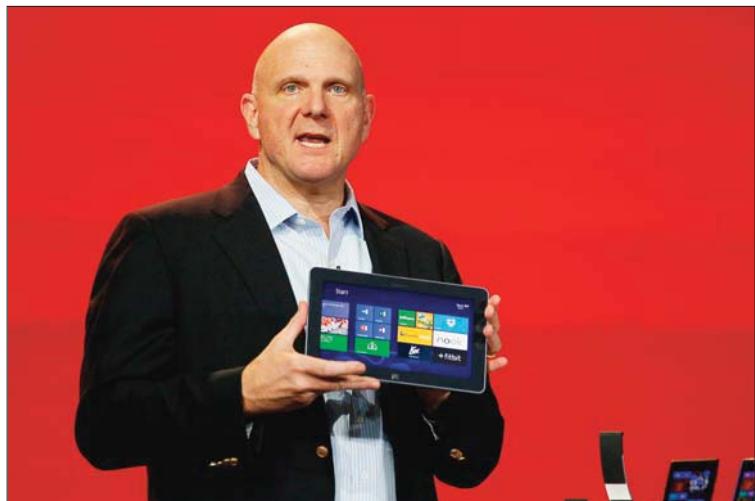
ALORS QU'IL Y A, À PEINE QUELQUES SEMAINES, STÈVE BALLMER, PRÉSENTAIT LA NOUVELLE RÉORGANISATION DE MICROSOFT, LE VOILÀ QU'IL ANNONCE SON DÉPART À LA RETRAITE. QUE SE PASSE-T-IL AUX COMMANDES DE CE GÉANT DU LOGICIEL, APPAREMMENT DÉROUTÉ PAR LE RATAGE DES VIRAGES DU MOBILE ET DE L'INTERNET.

Par Samy YACINE

Les véritables raisons du départ à la retraite, d'ici une année, de l'actuel patron de Microsoft ne sont pas encore clairement établies. Stèves Ballmer qui dit avoir pris la décision sur sa seule initiative estimant seulement, d'après le site du quotidien économique français www.lesechos.fr qu'à ce moment où «Microsoft se transforme en une entreprise d'appareils électro-niques et de services, le groupe a besoin de quelqu'un qui sera là à long terme pour le mener dans cette direction». Beaucoup d'ob-servateurs et analyses, tentés de ne pas le croire, ont vite rétorqué qu'il a, plutôt, été littéralement viré de son poste.

Le fait est que Stèves Ballmer, ce compagnon de plus d'une trentaine d'années de Bill Gates fondateur de Microsoft quittera la direction de Microsoft, la so-cieté qu'il a intégrée depuis sa création et qu'il dirige depuis treize ans, juste après le retrait des affaires de Bill Gates. Son bilan est plus que mitigé, suscitant des critiques, voire même des actions vigoureuses d'actionnaires, qui ont commencé à per-dre patience devant les échecs répétés de Microsoft. Pour ses soutiens qui avancent que Stèves Ballmer a fait exploser le chiffre d'affaires annuel de Microsoft passé, sous sa conduite de 25 milliards à 74 milliards de dollars, ainsi que le résultat net amélioré de 200%, ses pourfendeurs di-ront que depuis qu'il est aux commandes, l'action de Micro-soft a perdu 45% de sa valeur et que de toute façon, rien qu'à l'annonce de son départ, le cours de l'action Microsoft est remonté de plus de 7%.

Le départ de Stèves Ballmer était dans son agenda à lui



puisque il déclarait il y a quelques temps que le temps de la retraite devra sonner «Lorsque les en-fants auront terminé leurs études», soit à l'horizon 2018, selon le site du quotidien fran-çais *Le Monde*.

Pourquoi alors aurait-il décidé d'anticiper sa retraite ? D'aucuns n'ont pas manqué de souligner le lâchage par son ami de longue date Bill Gates, perceptible de-puis le dernier exercice straté-gique auquel fut contraint Stèves Ballmer, signe qu'il y avait «le feu à la boîte».

D'autres sont convaincus que le patron, de Microsoft a perti-nemment tiré les conclusions d'un autre lâchage, celui du conseil d'administration qui lui a retiré ses bonus suite à des résul-tats financiers décevants, à l'instar de l'agence Reuters qui cite une source interne à Micro-

soft selon laquelle «Steve Ballmer a commencé à réfléchir sé-rieusement à sa succession il y a 18 mois à deux ans, après un avertissement reçu en 2010 lorsque le conseil d'administra-tion avait réduit son bonus à la suite de l'échec cinglant du télé-phone portable Kin et l'incapa-cité du groupe à riposter rapides-ment au lancement de l'iPad par Apple». L'agence s'ap-puie sur d'autres indices et rap-peille que de toute manière, en 2012, le magazine économique américain a désigné Stèves Ballmer «pire P-DG du monde» en lui reprochant notamment «d'avoir maintenu Microsoft dans sa position de vendeur de PC, et de ne pas avoir compris les tendances à l'œuvre sur le mar-ché informatique.»

A la lumière des analyses et écrits de presse ayant traité du

départ du patron de Microsoft, il apparaît que la firme est à la crois-e des chemins, devant des défis énormes qui lui imposent ses retards, notamment sur les mar-chés du mobile et de l'internet. Au style brouillant de Stèves Ballmer, jugé sans vision à long terme, les critiques rajoutent des erreurs d'appréciations straté-giques qui coutent cher à la firme.

Beaucoup rappellent la ma-nière peu cavalière qu'il a adoptée lorsqu'il a lancé une offre inamicale pour le rachat pour quelques 44,6 milliards de dol-lars de Yahoo qui ne vaut actuel-lement que 28,6 milliards de dollars. Plus profondément, les critiques allongent son bilan des deux dernières années qui ont vu Microsoft perdre près de trois milliards de dollars dans le mo-teur de recherche Bing et d'aut-

tres projets internet, et vivre une dé-préciation de six milliards en raison l'acquisition de la régie publicitaire en ligne aQuantive. Sur le marché des tablettes, le lancement de Surface a induit une lourde charge de 900 mil-lions de dollars au cours du der-nier trimestre. En plus des ventes de tablettes Surface complétement éloignées des objec-tifs, les choix impérants de Microsoft sur les marchés de la recherche sur internet et des Smartphones ont plombé toute chance de redressement face aux retards accumulés devant les pe-tites pousses qu'étaient Apple ou Google.

De leur côté, les actionnaires ont manqué de patience ces derniers pressés qu'ils sont de voir distribuées les dividendes engrangées par Microsoft qui reste, malgré ses déboires sur les mar-chés du mobile et de l'internet une véritable mine d'or. «Depuis des années, écrit un quotidien spécialisé, des investisseurs ap-pellent Microsoft à distribuer à ses actionnaires les liquidités qu'il investit pour l'instant dans des projets déficitaires ou an-nexes, et à concentrer ses efforts sur le système d'exploitation Windows, la suite logicielle Of-fice et les activités de serveurs.»

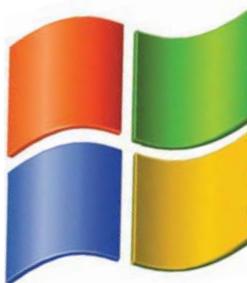
Quels que soient les véritables ressorts ayant produit cette nou-velle situation pour le com-mandement du roi des logiciels, les regards se tournent vers le futur manager, dont, il est acquis, que la tâche ne sera pas des plus a-i-sées et qui devra répondre à cette pro-blématique stratégique : poursuivre l'œuvre de mutation de Microsoft vers les matériels et les services ou se recentrer sur son métier de base, celui des lo-giciels ? Une question qui ne manquera certainement pas de refaire les Unes.

Victime d'un lobbying ?

Le site d'information français www.zdnet.fr recoupe des in-formations selon lesquelles Stèves Ballmer aurait fait les frais d'une campagne des «partisans de l'activisme financier», dont la tête de pont aurait été le milliardaire Carl Icahn connu, selon la presse américaine pour ses «raids boursiers». D'autres titres se demandent néanmoins si cet actionnaire peut avoir autant de poids avec seulement 1% du ca-pital de Microsoft.

Une autre publication améri-caine citée par zdnet.fr, le *Seattle Times*, estime de son côté un

autre de ces investisseurs, Jef-frey Ubben, le fondateur d'un puissant hedge fund, ValueAct, aurait pesé dans cette affaire». Aux déments de Stèves Ballmer, le site All Things Digital pense qu'il s'agit de «fanfaronnades de la part de Ballmer et recoupe plusieurs sources avisées «faisan-t état des préoccupations du conseil d'administration du géant au sujet de ValueAct», pour conclure que «La pression du fond aurait ainsi en réalité été critique dans le choix de Stèves Ballmer de démission-ner.»



Wait and see !

Le management de Micro-soft calme le jeu en laissant en-trevoir la poursuite de la stra-tégie de Ballmer, dont le remplacement est déjà engagé . Selon l'agence Reuters, John Thompson, administrateur indépendant du groupe «choisi pour piloter le comité chargé de trouver le prochain directeur général, a assuré vendredi que le comité était 'engage' par le projet de trans-formation.»

Le choix stratégique sera révélé en fait avec le futur pa-tron que se choisira Microsoft.

«Le choix d'un candidat in-terne, comme Satya Nadella, le patron des serveurs, ou d'un autre membre de l'équipe Windows, irait dans le sens de cette réorganisation et de ce virage stratégique», a déclaré à Reuters, Norman Young, analy-ste de Morningstar qui tem-pé quelques propos plus loin : «Mais les arguments ne manquent pas pour convain-cire que la société a besoin de sang neuf, de quelqu'un qui peut mettre en œuvre la stra-tégie mais aussi apporter un point de vue extérieur.»

Egypte

Le couvre-feu allégé de deux heures

Le couvre-feu instauré au Caire et dans treize provinces égyptiennes en raison des violences a été allégé de deux heures à l'exception du vendredi, a annoncé samedi le gouvernement.

A partir de ce samedi, le couvre-feu commencera à 23h00 locales (21h00 GMT) et se terminera à 06h00 (04h00 GMT), a précisé le gouvernement égyptien dans un communiqué. Il y a une semaine, le couvre-feu avait été allégé de deux heures, sauf le vendredi. Il était en vigueur de 21h00 jusqu'à 06h00.

Le vendredi, jour où des partisans du président déchu Mohamed Morsi ont l'habitude d'appeler à des manifestations, le couvre-feu sera désormais appliqué de 19h00 à 06h00 du matin. Lors de leur dernier rassemblement vendredi, les pro-Morsi de la confrérie des Frères



musulmans n'ont réussi à rassembler que quelques milliers de manifestants au Caire et en province alors qu'ils drainaient des foules énormes avant la campagne d'arrestations de leurs chefs et de leurs cadres. Le couvre-feu avait été imposé

le 14 août, dans le cadre de l'état d'urgence décreté le même jour, après des violences qui ont suivi l'intervention sanglante des forces de l'ordre pour déloger les partisans de M. Morsi de deux lieux de rassemblements permanents au Caire.

L'Egypte déjoue une attaque sur le Canal de Suez

L'Egypte a déjoué samedi une attaque «terroriste» contre un bateau visant à interrompre le trafic maritime sur cet axe maritime crucial au Moyen-Orient, a affirmé le président de l'Autorité du Canal de Suez.

«Un terroriste» a lancé une attaque contre un bateau battant pavillon panaméen, a indiqué l'amiral Mohab Mamich dans un communiqué. Mais elle a «totalement échoué sans provoquer de dégâts pour le bateau ou son chargement», a-t-il ajouté.

Le communiqué ne donne aucun détail sur la nature

de cette attaque, survenue à 12h30 GMT, mais des sources avaient indiqué avoir entendu deux fortes explosions à bord du bateau.

L'armée a donné l'ordre de renforcer les mesures de sécurité autour de cet axe stratégique et a agi «avec fermeté» face à cette tentative visant à interrompre le trafic sur le canal, poursuit le texte.

Samedi, il s'est poursuivi de façon normale, avec 45 bateaux ayant traversé dans les deux sens, et 55 autres sont attendus dimanche, selon le communiqué.

TUNISIE

La coalition au pouvoir et l'opposition n'ont toujours pas trouvé d'accord de sortie de crise

La coalition au pouvoir en Tunisie, dirigée par Ennahda, et l'opposition n'ont toujours pas trouvé un accord de sortie de crise, a indiqué samedi le médiateur de la crise, le syndicat UGTT. L'UGTT a soumis samedi à l'opposition une proposition des partis de la «troïka» au pouvoir, et s'apprêtait à remettre à cette dernière celle de l'opposition, a annoncé le chef du syndicat, Hocine Abassi. Un représentant de l'opposition, Hamma Hammami, a déclaré à l'issue de la rencontre avec le médiateur, qu'ils avaient «répondu aux propositions de la troïka». «Les clés



de la sortie de la crise sont dans les mains» du pouvoir, a-t-il souligné. Les parties qui parraissent le dialogue national en Tunisie ont affirmé la veille que la Troïka s'était engagée à accepter le principe de la démission de l'actuel gouvernement.

La Tunisie est confrontée à une crise politique sans précédent. Le parti au pouvoir Ennahda, qui dirige le gouvernement, et ses opposants sont engagés dans un bras de fer depuis l'assassinat du député Mohamed Brahmi le 25 juillet dernier.

NIGERIA

2 attaques attribuées à Boko Haram font au moins 38 morts

Au moins 38 personnes ont été tuées dans l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, au cours de deux attaques attribuées à des membres du groupe Boko Haram, ont annoncé samedi des responsables locaux.

Des hommes armés ont envahi le village de Yaguwa et «ils ont tué deux bergers nomades», a déclaré samedi à la presse Alhaji Garba Ali, responsable municipal de la localité de Damboa.

Alors que les nomades tentaient de se venger, «les hommes armés

ont réussi à tuer 12 autres nomades», a ajouté M. Garba Ali, «parce qu'ils avaient des armes sophistiquées alors que les nomades n'avaient que des arcs et des flèches».

Une autre attaque a eu lieu dans la forêt de Monguno, où des membres présumés de Boko Haram déguisés en militaires ont tué 24 membres d'une milice locale aidant l'armée à traquer les islamistes dans la région, selon un responsable de Monguno. Les membres du groupe d'autodéfense étaient censés ac-

compagner l'armée dans la forêt. «Quand ils ont vu les insurgés déguisés dans des camionnettes militaires ils ont cru que c'était des vrais», a rapporté la source à l'AFP.

«Ils les ont emmenés dans la forêt avant de les tuer», a-t-il ajouté, précisant que certains ont été abattus par balle et d'autres écrasés par les véhicules des assaillants.

«Vingt-quatre corps ont été découverts et 34 personnes sont toujours portées disparues», a déclaré ce responsable local.

AFRIQUE DU SUD

Nelson Mandela sorti de l'hôpital



L'ancien président sud-africain Nelson Mandela est sorti dimanche de la clinique de Pretoria où il était hospitalisé depuis près de trois mois, a annoncé la présidence sud-africaine dans un communiqué.

«L'ancien président Nelson Mandela est sorti, ce matin, 1er septembre 2013, de l'hôpital de Pretoria où il recevait un traitement», a indiqué la présidence, ajoutant que son état «reste critique et parfois instable».

Selon le communiqué, Nelson Mandela pourra recevoir, chez lui, des soins intensifs du même ordre qu'à la clinique. Cependant, il pourra de nouveau être admis à l'hôpital à l'avenir «si son état de santé le justifie».

Le bureau du président sud-africain Jacob Zuma a annoncé que l'ancien président avait été suivi par «une large équipe médicale comprenant des représentants de l'armée, du monde universitaire et du secteur privé ainsi que d'autres sphères de la santé publique».

Mandela avait été hospitalisé le 8 juin pour une récidive d'une infection pulmonaire, dans un état qualifié de «grave». Il pouvait alors respirer sans assistance, selon la présidence. Mais son état s'était nettement détérioré ensuite, devenant «critique» le 23 juin.

NIGER - MALI

Le nouveau président malien attendu dimanche au Niger



Le nouveau président malien, Ibrahim Boubacar Keita, est attendu dimanche à Niamey, a-t-on indiqué de source proche de la présidence nigérienne.

Lors de cette visite, le nouveau chef de l'Etat malien doit inviter son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou, à son investiture, selon la présidence. Auparavant, le président élu du Mali s'était déjà rendu au Tchad et en Côte d'Ivoire, dans le cadre d'une tournée dans certains pays de la sous-région.

Ibrahim Boubacar Keita a remporté l'élection présidentielle au second tour avec 77,62 % des suffrages contre 22,38 % pour son adversaire Soumaila Cissé.

Le Niger et le Mali sont des pays voisins qui partagent une frontière longue de plus de 400 kilomètres.

APS

SYRIE

**M. Medelci
au Caire**

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci s'est rendu hier au Caire pour présider aujourd'hui la délégation algérienne aux travaux de la 140^e session du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres, a indiqué le porte-parole du ministère, Amar Belani. A l'ordre du jour de la réunion «l'examen de la situation en Syrie, les développements survenus sur la scène palestinienne et l'armement israélien et ses dangers sur la sécurité nationale arabe et la paix dans le monde».

Le conseil examinera par ailleurs, «le rapport du secrétaire général pour le développement de la Ligue arabe, le tribunal arabe de droits de l'homme, la lutte contre le terrorisme transfrontalier, les relations entre les pays arabes et les blocs régionaux et internationaux», précise M. Belani.

Fin de la réunion arabo-africaine chargée de la préparation du sommet de Koweït

La réunion du comité de rédaction arabo-africain d'élaboration du projet de «Déclaration de Koweït» devant sanctionner le 3^e sommet arabo-africain, prévu en novembre prochain au Koweït, ont pris fin dimanche à Addis-Abeba (Ethiopie), a indiqué la Ligue arabe dans un communiqué. La «Déclaration de Koweït», dont les points ont été minutieusement examinés par le comité durant une semaine, devra porter sur la définition des domaines de coopération arabo-africaine que les deux parties ambitionnent d'élargir notamment aux plans économique et social, le partenariat entre les instances de la société civile, le secteur privé et les positions communes à l'égard des questions politiques d'intérêt commun et, particulièrement celles liées à la sécurité régionale. Le sommet arabo-africain se réunit tous les trois ans conformément aux décisions du 2^e sommet tenu en 2010 à Syrte (Libye).

Réunion de la Ligue arabe, divergences sur une action militaire



Les ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe se sont réunis hier au Caire pour débattre de la crise syrienne, au moment où les positions divergent sur l'utilité d'une action militaire occidentale en Syrie.

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, conduit au Caire la délégation algérienne aux travaux de la 140^e session du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres et dont l'ordre du jour sera principalement axé sur l'examen de la situation en Syrie.

Les participants doivent débattre de la question syrienne dans «toutes ses dimensions et ses retombées», dans la foulée des événements en Syrie, après l'attaque chimique qui a fait des centaines de morts le 21 août dans la Ghouta, près de Damas, a indiqué Nouri Hatti, le porte-parole du secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al Arabi. «Les pays occidentaux ainsi que l'opposition syrienne ont fait porter au régime syrien l'entièreté de la responsabilité», mais ces accusations sont catégoriquement rejetées par les autorités syriennes qui imputent cette attaque aux rebelles.

Divergence sur une action militaire contre Damas

Les avis divergent sur l'utilité d'une action militaire contre la Syrie. Les Etats-Unis et la France, qui estiment que les armes chimiques sont une ligne rouge à ne pas franchir, ont évoqué une éventuelle frappe contre la Syrie, alors que la Russie réclame des preuves concrètes et plausibles sur la responsabilité de Damas.

Les experts de l'ONU chargés d'enquêter sur l'attaque chimique attendent le résultat d'analyses en laboratoire actuellement en cours et qui ne seront connus que dans trois semaines, selon l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac). Le président américain Barack Obama, tout comme son homologue français François Hollande, semblent déterminés à agir contre le régime syrien accusé d'avoir utilisé

l'arme chimique contre son peuple. Obama a annoncé samedi soir qu'il avait pris la décision de principe d'une frappe limitée contre le régime syrien mais demandé au Congrès de donner son feu vert à une telle opération, éloignant à court terme la perspective d'une intervention américaine pour mettre un terme à l'usage d'armes chimiques contre les civils.

Plusieurs pays, notamment arabes, dont l'Algérie, l'Egypte, l'Irak, le Liban ou la Tunisie, se sont dits par contre opposés à une intervention militaire étrangère, privilégiant une solution politique à la crise syrienne et assurant que toute action militaire doit obtenir l'aval du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le feu vert du Conseil de sécurité indispensable

A cet égard, l'envoyé spécial de la Ligue arabe et de l'ONU, Lakhdar Brahimi a récemment relevé qu'il fallait le feu vert du Conseil de sécurité de l'ONU pour intervenir militairement en Syrie, soulignant la nécessité de poursuivre les efforts en vue de la tenue d'une conférence de paix, appelée Genève 2.

Dans cette optique, l'Algérie appelle la communauté internationale «à encourager et soutenir» les parties syriennes à engager un processus politique de sortie de crise pour rétablir la paix en Syrie. Pour le ministère des Affaires étrangères, «l'Algérie n'a eu de cesse de rappeler que le dialogue politique inclusif est une démarche incontournable en vue du règlement consensuel de la crise en Syrie». «L'Algérie a exprimé, comme elle l'avait fait par le passé, son refus de toute intervention armée dans un pays souverain en dehors des normes du droit international». Samedi, la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, a demandé aux Etats-Unis de fournir la preuve que le gouvernement syrien avait utilisé des armes chimiques, qualifiant de telles accusations d'«absurdité totale».

Pour Téhéran, l'opposition syrienne armée a utilisé des armes chimiques

pour provoquer une action militaire occidentale contre la Syrie. La chancelière allemande Angela Merkel a exclu la participation allemande à une intervention militaire sans mandat international. La Russie et la Chine, qui font partie avec les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ont bloqué à plusieurs reprises des projets de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU condamnant le gouvernement de Bachar al-Assad. Ils sont tous deux opposés à une intervention militaire en Syrie. Le Parlement britannique a également désapprouvé jeudi la motion proposée par le Premier ministre David Cameron qui défendait le principe d'une intervention militaire en Syrie. Le secrétaire général de l'OTAN Anders Fogh Rasmussen a, lui, affirmé que l'OTAN n'avait «aucun rôle dans une réaction internationale contre le régime syrien», relevant les pays de l'OTAN soutiennent l'enquête de l'ONU sur l'attaque chimique contre des civils. Par ailleurs, la haute autorité religieuse du Caire, Al Azhar, a condamné hier «la décision du président américain de lancer des frappes militaires sur la Syrie», y voyant «une agression contre la nation arabe et islamique (...) qui met en danger la paix et la sécurité internationales». Des analystes relèvent en outre que la réticence de certains pays occidentaux à frapper la Syrie s'explique par la peur des conséquences qui risquent d'être «incontrôlables» d'une telle démarche notamment à l'échelle régionale, car «le régime syrien depuis le début de la révolution a montré une certaine capacité à résister». Certains pays voisins ont mis en garde contre une éventuelle frappe de la Syrie, comme le Liban qui a indiqué par la voix d'un député Akram Chehayeb craindre que son territoire ne soit considérablement affecté. Ces derniers jours, les Etats-Unis avaient renforcé leurs capacités près des côtes syriennes, avec cinq destroyers équipés de missiles de croisière capables de mener des attaques ciblées contre des infrastructures stratégiques du régime.

Pour le respect des décisions des Nations unies et de la légalité internationale

La Ligue arabe a réitéré son engagement à respecter les décisions des Nations unies et celles issues de la légalité internationale concernant la crise syrienne. «La Ligue arabe est une organisation régionale qui se conforme aux décisions des Nations unies et de la légalité internationale et c'est là un point à prendre en ligne de compte concernant toute décision», a déclaré le secrétaire général adjoint de l'organisation, Ahmed Benhelli, à l'issue de la 140^e session du Conseil de la Ligue arabe, réuni au niveau des délégués permanents, au sujet d'une information faisant état d'un mandat accordé par la Ligue aux Etats-Unis pour diriger une frappe contre la Syrie. Il a précisé, à ce propos, que la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères sera consacrée aux der-

niers développements en Syrie pour parvenir à une décision consensuelle qui permette à la Syrie de surmonter cette crise et au peuple syrien de réaliser ses aspirations au changement, au développement et à la démocratie. Les délégués permanents ont achevé l'examen de la plupart des points à l'ordre du jour, a-t-il encore dit, avant de souligner que des projets de décisions ont été ficelés et seront soumis ce soir, aux ministres arabes des Affaires étrangères pour adoption à l'exception de la question syrienne.

Celle-ci a été soumise aux ministres arabes autre une autre question liée à l'augmentation du nombre de secrétaires généraux adjoints de la Ligue arabe et les négociations israélo-palestiniennes, a poursuivi M. Benhelli.

D'autre part, le chef de la diplomatie libyenne Mohamed Abdelaziz dont le pays assure la présidence de la 140^e session, a indiqué que la position de l'organisation panarabe sur la Syrie sera «alignée sur celle de la légalité internationale». Dans une déclaration au terme d'une rencontre de concertation avec le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil Al Arabi, sur l'agenda de la réunion, il a affirmé que «la Ligue ne permet l'usage de la force d'autre partie en dehors de la légalité internationale», rappelant que la position de la Libye s'inscrivait dans le sillage du consensus arabe.

Le Conseil de la Ligue arabe a tenu hier soir sa réunion au siège de la Ligue, avec la participation du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

SYRIE

Le Sénat américain débattra dès la semaine prochaine de la Syrie

Les auditions parlementaires au Sénat américain sur le projet d'autorisation de l'usage de la force en Syrie débuteront la semaine prochaine, a annoncé samedi le chef de la majorité démocrate, qui a promis un vote dans la semaine du 9 septembre.

«Le Sénat va s'engager immédiatement dans ce débat crucial, avec des auditions publiques et des réunions d'information pour les sénateurs la semaine prochaine», a déclaré dans un communiqué Harry Reid, chef des démocrates du Sénat.



Les auditions seront organisées par la commission des Affaires étrangères de la chambre haute du Congrès, et de hauts responsables de l'administration y participeront.

«Le Sénat votera sur la résolution durant la semaine du 9 septembre, au plus tard, comme l'a demandé l'administration Obama», s'est engagé M. Reid.

Un projet de résolution visant à autoriser l'usage de la force pour empêcher et dissuader de futures utilisations d'armes chimiques a été rendu public samedi par la Maison-Blanche.

La Chambre des représentants, dominée par les républicains, débutera quant à elle les débats le 9 septembre, a annoncé son président, John Boehner.

La Chambre des représentants pourrait se réunir le 9 septembre

Le débat, demandé par le président américain Barack Obama à la Chambre des représentants sur une éventuelle intervention militaire américaine en Syrie, ne débutera pas avant le 9 septembre, ont annoncé samedi les responsables républicains de la Chambre.

Le Sénat, l'autre chambre du Congrès, n'avait pas annoncé de décision dans l'immédiat. «Selon la Constitution, la responsabilité de déclarer la guerre dépend du Congrès. Nous sommes satisfaits que le président demande l'autorisation pour une intervention militaire en Syrie en réponse aux questions graves et substantielles qui sont soulevées», ont déclaré John Boehner, président de la Chambre et les autres dirigeants républicains dans un communiqué. «En consultation avec le président, nous nous attendons à ce que la Chambre exa-

mine cette mesure la semaine du 9 septembre».

Le Congrès, actuellement en congés d'été, devait rentrer à Washington le lundi 9 septembre, et les dirigeants de la Chambre n'ont donc pas souhaité avancer la rentrée parlementaire. Les élus rentrent habituellement de leurs circonscriptions le lundi en fin de journée.

«Cela donne au président le temps de présenter son plan au Congrès et aux Américains», ont écrit les dirigeants.

Les deux chambres du Congrès, Chambre et Sénat, sont égales aux Etats-Unis et devront donc voter un texte dans les mêmes termes pour lui donner force de loi. Les démocrates disposent de la majorité au Sénat et les républicains contrôlent la Chambre depuis janvier 2011.

Le pape François décrète une journée de jeûne et de prière dans le monde pour la paix en Syrie

Le Pape François a décrété hier une journée de jeûne et de prières dans le monde entier le 7 septembre pour la paix en Syrie et dans tout le Moyen-Orient. «Que le cri de la paix s'élève avec force pour un monde de paix», «Plus jamais la guerre!», a lancé le pape dans un appel très solennel lancé devant des dizaines de milliers de personnes sur la place Saint-Pierre à Rome.

«Je condamne avec fermeté l'usage des armes chimiques. J'ai encore gravées dans l'esprit et le cœur les terribles images des derniers jours», a poursuivi le pape

argentin. «Ce n'est pas l'usage de la violence qui apporte la paix. La guerre appelle la guerre. La violence appelle la violence», a-t-il martelé. Le pape a annoncé une veillée de prière le 7 septembre, de 19h00 à 21h00 (17h00 GMT à 19h00 GMT).

Depuis plusieurs semaines, le pape a appelé au dialogue, s'opposant avec force à toute intervention armée en Syrie. Le président américain Barack Obama a annoncé sa décision de principe de frappes contre le gouvernement à Damas.

Les frappes militaires contre la Syrie visent à faire basculer le rapport des forces sur le terrain

Les frappes militaires contre la Syrie envisagées par des pays occidentaux, Etats-Unis en tête, n'ont pas pour objectif de résoudre le conflit mais visent à «faire basculer le rapport des forces sur le terrain», a indiqué hier à l'APS l'universitaire algérien Chrif Dris. «L'option militaire n'a pas pour objectif de résoudre le conflit, mais de faire basculer le rapport des forces sur le terrain, car depuis quelque temps, l'armée syrienne a repris le dessus dans plusieurs régions du pays, notamment depuis la bataille de Qousseir», a expliqué M. Dris.

Selon lui, «si action militaire il y a, c'est pour rééquilibrer les rapports des forces sur le terrain d'un côté et obliger le régime de Bachar Al-Assad à aller négocier à la conférence de Genève II selon les conditions des Américains et leurs alliés européens».

Pour M. Dris, le flou entoure la nature de ces frappes, car «on ne sait pas encore si elles vont cibler les zones sensibles, où l'armée syrienne et son arsenal pour réduire son efficacité».

La réticence de certains pays occidentaux à frapper la Syrie s'explique, a-t-il ajouté, par la peur des conséquences qui risquent d'être «incontrôlables» d'une telle démarche notamment à l'échelle régionale, car «le régime syrien depuis le début de la rébellion a montré une certaine capacité à résister».

L'opposition syrienne et des pays occidentaux accusent le gouvernement du président Bachar al-Assad d'avoir tué des centaines de personnes en faisant usage de gaz toxiques le 21 août dans la Ghouta, près de Damas. Les autorités syriennes ont rejeté ces accusations et imputé cette attaque aux rebelles,

affirmant que ces derniers ont commis cet acte pour justifier une intervention étrangère dans le pays.

Une équipe d'experts des Nations unies s'est rendue en Syrie pour enquêter sur cette attaque présumée. Elle a achevé sa mission vendredi et doit présenter ses conclusions au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

Le président américain Barack Obama a affirmé samedi avoir pris la décision de principe de frappes contre le régime syrien, après l'usage présumé d'armes chimiques, mais demandé au Congrès de donner son feu vert à une telle opération.

La France s'est prononcée en faveur de l'option militaire, mais ce n'est pas le cas pour le Royaume-Uni, dont les députés ont rejeté une telle idée, alors que l'Allemagne refuse de bouger sans l'aval de l'ONU, de l'OTAN ou de l'Union européenne.

Obama s'entretient avec Hollande

Le président des Etats-Unis Barack Obama a appelé son homologue français François Hollande samedi avant d'annoncer sa décision dans le dossier syrien, a indiqué la Maison Blanche.



M. Obama a déclaré samedi qu'il avait pris la décision de principale de frappes contre le régime syrien mais demandé au Congrès de donner son feu vert à une telle opération, éloignant à court terme la perspective d'une intervention américaine à laquelle M. Hollande avait apporté son soutien.

Selon la Maison-Blanche, «les deux dirigeants sont tombés d'accord sur le fait que la communauté internationale devait faire passer un message résolu au régime Assad et à ceux qui réfléchiraient à utiliser des armes chimiques, pour leur dire que ces crimes sont inacceptables et que ceux qui violent les règles internationales devront rendre des comptes».

PROJET D'INTERVENTION OCCIDENTALE

Al-Assad : «La Syrie est capable de faire face à toute agression extérieure»

Le président syrien Bachar al-Assad a déclaré dimanche que son pays «est capable de faire face à toute agression extérieure», selon l'agence d'information officielle Sana. «La Syrie grâce à la résistance de son peuple et de son armée continue d'accumuler les victoires jusqu'au retour de la sécurité et de la stabilité dans le pays», a ajouté le chef de l'Etat syrien, cité par Sana. Al-Assad a fait cette première déclaration lors d'une rencontre avec un haut responsable iranien, a précisé Sana. Les pays occidentaux, Etats-Unis en tête, ainsi que l'opposition syrienne ont fait porter aux autorités syriennes l'entièr responsabilité du recours aux armes chimiques lors d'une attaque le 21 août qui aurait fait plusieurs centaines de morts près de Damas, mais ces accusations sont catégoriquement rejetées par le gouvernement syrien qui impute cette attaque aux rebelles. Les experts de l'ONU chargés d'enquêter sur l'attaque chimique attendent le résultat d'analyses en laboratoire actuellement en cours et ne seront connus que dans trois semaines, selon l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

L'analyse des échantillons pourrait prendre «jusqu'à trois semaines»

L'analyse des échantillons prélevés en Syrie par les enquêteurs de l'ONU sur les armes chimiques pourrait prendre «jusqu'à trois semaines», a assuré samedi l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) à La Haye, où sont arrivés dans l'après-midi les inspecteurs. «Les preuves rassemblées par l'équipe vont maintenant être analysées en laboratoire», a indiqué l'OIAC dans un communiqué, ajoutant : «ces procédures peuvent prendre jusqu'à trois semaines». «Tous les efforts possibles vont être fournis pour accélérer le processus», a ajouté l'OIAC, soulignant que les enquêteurs soumettraient ensuite leur rapport au secrétaire général des Nations unies.

Ceux-ci sont arrivés aux Pays-Bas en fin d'après-midi dans un avion en provenance du Liban, affrété par le gouvernement allemand.

Programme du lundi 2 Septembre 2013

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse : TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat : Téléshopping
09h25 Météo
09h28 Téléréalité : Secret Story
10h20 Série réaliste : Petits secrets entre voisins
10h50 Série réaliste : Petits secrets entre voisins
11h20 Série réaliste : Petits secrets entre voisins
12h00 Jeu : Les douze coups de midi
12h50 Magazine de la gastronomie : Petits plats en équilibre été
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie : Petits plats en équilibre été
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental : Les feux de l'amour
14h55 Comédie romantique : Une affaire de cœur?
16h30 Téléréalité : Quatre mariages pour une lune de miel
17h20 Jeu : Bienvenue chez nous
18h15 Téléréalité : Secret Story
19h05 Jeu : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de la gastronomie : Petits plats en équilibre été
20h37 Magazine scientifique : Des inventions et des hommes
20h38 Météo
20h42 Série humoristique : Nos chers voisins
20h45 Série humoristique : Pep's
20h50 Série policière : Les experts : Miami 77Inédit
21h35 Série policière : Les experts : Miami
22h30 Série policière : Les experts : Miami
23h15 Série policière : Les experts : Miami

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h03 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h04 Météo 2
09h05 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h30 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
09h55 Magazine de société C'est au programme
10h50 Météo outremer
10h55 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h49 Météo 2
13h50 Consomag
14h00 Toute une histoire
15h40 Comment ça va bien !
16h50 Magazine de société Le jour où tout a basculé
17h20 Multisports Côté Match
17h30 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
18h10 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
18h45 Jeu Avec ou sans Joker
19h14 Météo 2
19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h45 Série humoristique : Y'a pas d'âge
20h00 Journal
20h40 Loterie Tirage du Loto
20h44 Météo 2
20h45 Série policière Castle Inédit
21h20 Magazine culturel D'art d'art
21h30 Série policière Castle
22h55 Débat Mots croisés

3

- 07h54 Dessin animé Oggie et les cafards
08h02 Dessin animé Oggie et les cafards
08h45 Société Des histoires et des vies (1^{re} partie)
09h45 Société Des histoires et des vies (2^{re} partie)
- 10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional : Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes : Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h50 Série policière : Un cas pour deux
14h55 Série policière : Un cas pour deux
16h10 Jeu : Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire : Un livre, un jour
17h30 Jeu Islam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif : Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste : Plus belle la vie
20h45 Drame La fleur du mal
22h25 Météo
22h30 Grand Soir 3
23h30 Découvertes : La saga des Halles de Paris

CANAL+

- 07h55 Divertissement : Zapping de la semaine
08h14 La météo
08h15 Série d'animation : Les Simpson
08h40 Série de suspense Inside Men
09h30 Série de suspense : Inside Men
10h25 Divertissement : Jamel Comedy Club
10h50 Téléfilm dramatique : Mon fils a disparu
12h20 Magazine d'actualité : La nouvelle édition 1^{re} partie
12h45 Magazine d'actualité : La nouvelle édition 2^{re}
14h00 Comédie dramatique : Quand je serai petit
15h35 AutresSurprises
15h55 Société Divorce : quand tous les coups sont permis
16h50 Film policier : Le guetteur
18h15 Divertissement Dans la bouche...
18h20 Série humoristique Mon oncle Charlie
18h45 Le JT
19h10 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show : Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement : Le petit journal
20h55 Série de guerre : Generation War, Inédit
22h25 Spécial investigation
23h20 L'oeil de Links
23h45 Voisins du troisième type

M

- 07h45 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
08h10 Dessin animé : Les blagues de Toto
08h20 Dessin animé : Le petit Nicolas
08h35 Série d'animation : Martine
09h00 Météo
09h05 Magazine de télé-achat : M6 boutique
10h10 Météo
10h15 Série humoristique : Leçons sur le mariage
10h50 Série sentimentale 90210
11h45 Série dramatique : Desperate Housewives
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique : Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Téléfilm dramatique : La maison des souvenirs
15h35 Jeu : Un dîner presque parfait
17h35 Jeu : La meilleure boulangerie de France
18h40 Magazine d'information : 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique : Scènes de ménages
20h50 Téléréalité : L'amour est dans le pré
Inédit
23h15 Magazine de société Nouveau look pour une nouvelle vie

La sélection

TF1

20h50

Les experts : Miami

Résumé

Larry Hopper, un entraîneur de tennis réputé, est attaqué par un chien fou dans les douches de son club. Le concierge de l'établissement est égorgé en voulant lui porter secours. L'enquête est confiée à Horatio et à son équipe. Bientôt, les experts découvrent que l'animal n'était pas là par hasard et que quelqu'un semble en vouloir au coach Hopper au point de désirer sa mort. Bientôt, Horatio et ses agents soupçonnent le très respectable Larry Hopper d'être un abuseur d'enfants. Au-delà du scandale qui menace, Horatio tient absolument à rassembler des preuves qu'aucun jury ne pourra réfuter...

**2**

20h45

Castle

Résumé

Castle se réveille dans son lit, alors que le jour s'est levé. Il se demande si ce qui s'est passé la veille est un rêve lorsque Beckett entre dans la chambre, annonçant qu'elle vient de préparer du café. Cette nuit passée ensemble amène les deux collègues à se poser des questions : sont-ils désormais un couple, ou s'agit-il d'une aventure sans lendemain ? Leurs réflexions sont interrompues par l'arrivée de Martha et Alexis, qui souffre d'une sévère gueule de bois. Plus tard, Castle et Beckett se retrouvent aux prises avec les responsables de la mort de la mère de Kate, qui constituent désormais une menace pour cette dernière...

**3**

20h45

La fleur du mal



Résumé

La famille Charpin-Vasseur est installée dans la région de Bordeaux depuis trois générations. Ses membres gardent plusieurs secrets. Par exemple, tante Line qui, à la fin de la guerre, a été accusée d'un meurtre avant d'être acquittée, faute de preuves. Anne Charpin-Vasseur, sa nièce, mène tambour battant sa campagne électorale pour conquérir la mairie locale. Pendant ce temps, Michèle, la fille d'Anne, file le parfait amour avec François. Mais un jour, un tract anonyme apparaît dans la ville, révélant des détails sordides sur la famille. Rapidement, tout le monde se met à soupçonner les autres membres du clan, tout particulièrement Gérard, le père de François...

**CANAL+**

21h00

Generation War

Résumé

Mai 1943. Greta, devenue une chanteuse de renom, poursuit sa liaison avec le lieutenant-colonel allemand. Le militaire lui propose de partir en tournée sur le front de l'Est pour soutenir les troupes envoyées sur cette partie du territoire. Wilhelm et ses hommes sont pris au piège dans une petite ville russe, tandis que les populations juives sont, tour à tour, envoyées dans des camps. À Berlin et ailleurs, on se demande comment se terminera la guerre et qui en sortira vainqueur. Alors que les troupes sont ralenties par le froid hivernal, l'inquiétude s'installe peu à peu. Dans sa fuite, Viktor fait la connaissance d'Alina, une jeune Polonoise...

**1**

20h50

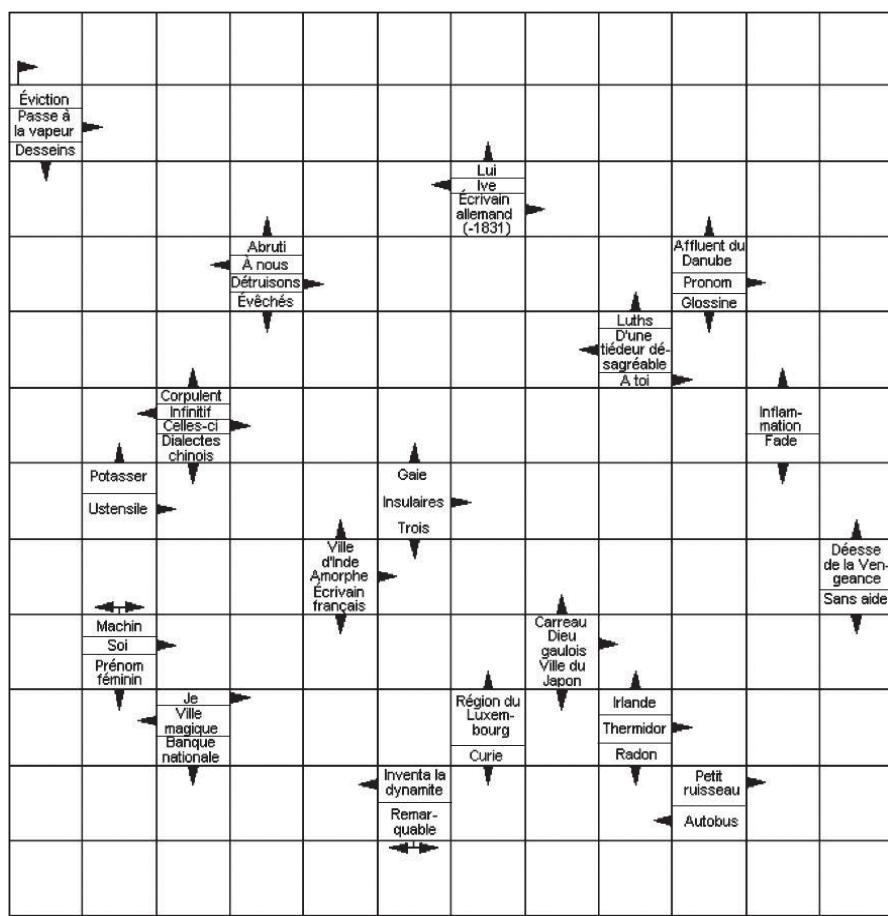
L'amour est dans le pré

Résumé

Les participants de l'émission se retrouvent plongés dans le quotidien de leur prétendante ou prétendant. Françoise, 53 ans, élevéeuse de poneys, part à la rencontre des amis de son amoureux. Ils décident alors de se rendre à Lisbonne. Didier, 41 ans, est stressé à l'idée d'entrer dans l'univers de sa dulcinée. Eleveur de brebis dans les Hautes-Alpes, Jean-Louis n'a pas eu le courage d'aller en ville chez Abigail. Comment va-t-elle réagir ? Parallèlement, Jean-Noël, Philippe et Fifi ont choisi de partir tous les trois sur l'île de Ré. Une première pour l'émission. En effet, ils sont devenus amis et ont apprécié les moments partagés en trio. Ils décident d'oublier le quête de l'âme soeur pour un temps.



Mots fléchés n°365



Samouraï-sudoku n°365

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

6	7	1		9		8	6	4	9		
3	8		2	6	5		2	3	9	4	8
				3			9			3	
4							4				
1				4						1	
6					7						9
8				1			3			8	
							6				2
5				8							
4	9	8		1	6		9	4		1	7
1		3	9	2		6	3	4	5	1	3
						8	3				
						4	6				
4		3	2	9		3	1	7	9		3
5	8	9		3	1		4	2		3	7
7				4			7			6	
3				4			1			9	
2					7		5			7	
8				5			6			1	
1				8			3			4	
4	9		1	5	3		7	1	9	3	2
6	4	8					8	5	1	7	

Mots croisés n°365

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2											
3											
4											
5											
6											
7											
B											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement:

- Constitué de cinq sons
- Enlevée la cime - Prêtre et apostoliste espagnol
- Ch. 1. du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
- Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
- Excès d'air dans l'estomac
- Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
- Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
- Métal précieux - Infinitif
- Colère - Marcher au ralenti
- Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
- Coutumes - Énerve - Eupodium
- Triple voyelle - Voie publique - Monceau

Verticalement:

- Qui dégage une odeur infecte
- Démantibuler - Curie
- Ch. 1. du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
- Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
- Excès d'air dans l'estomac
- Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
- Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
- Métal précieux - Infinitif
- Colère - Marcher au ralenti
- Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
- Coutumes - Énerve - Eupodium
- Triple voyelle - Voie publique - Monceau

Proverbes

Le crâne du chauve est proche de Dieu.

Proverbe algérien

Qui voyage ajoute à sa vie.

Proverbe berbère

Ne fais jamais rien dans la colère : hisserais-tu les voiles dans la tempête?

Proverbe arabe

Il faut viser haut pour ne pas tomber trop bas

Proverbe français

C'est arrivé un 2 Septembre

1870 : signature de l'acte de reddition après la défaite de Sedan.

1898 : bataille d'Omdurman (Guerre des Mahdistes).

1940 : signature du Destroyers for Bases Agreement entre les États-Unis et le Royaume-Uni.

1945 : capitulation du Japon, fin de la Seconde Guerre mondiale.

1948 : proclamation de l'indépendance de la République démocratique du Viêt Nam.

1960 : première élection du Parlement tibétain en exil.

1981 : premier congrès de Solidarnosc.

1990 : déclaration d'indépendance de la Transnistrie.

1991 : déclaration d'indépendance du Haut-Karabagh

Célébrations

- **Allemagne** : Sedantag (Fête de Sedan), commémore la victoire de la Prusse sur la France en 1870.

- **Tibet** : Jour de la démocratie, commémore la première élection du Parlement tibétain en exil.

- **Moldavie** : Transnistrie : Fête de l'indépendance (non reconnue par la communauté internationale).

- **Vietnam** : Fête nationale, commémore l'indépendance vis-à-vis de la France et du Japon.

CIO

Le candidat Ching-Kuo Wu favorable à des jeux Olympiques en Afrique

Le président de la Fédération internationale de boxe amateur (AIBA) et candidat à la présidence du CIO, le Taiwanais Ching-Kuo Wu, a affirmé dimanche qu'il était favorable à l'organisation de jeux Olympiques (JO) en Afrique.

«Les jeux Olympiques ont été organisés sur tous les continents sauf l'Afrique et en conséquence je ferai tout ce que je pourrai pour que nous ayons des Jeux en Afrique», a déclaré M. Wu, 66 ans, à l'agence de presse CentralNews Agency.

En cas de victoire le 10 septembre, le président de l'AIBA travaillera à l'émergence d'une candidature africaine en



2021, la dernière année de son mandat et celle où la ville-hôte des JO-2028 sera désignée, a-t-il poursuivi, faisant valoir «les performances sportives de l'Afrique». Cape Town (Afrique du Sud) a été la dernière ville africaine candidate, en 1997, pour l'organisation des JO d'été 2004, finalement attribuée à la capitale grecque Athènes.

Le Comité international olympique doit élire un successeur à son président sortant Jacques Rogge dans dix jours lors de son assemblée générale à Buenos Aires. Les pronostics sont favorables à l'Allemand Thomas Bach, vice-président du CIO, patron du Comité olympique allemand et médaillé d'or de fleuret par équipes aux JO-1976.

AFROBASKET 2013 L'Angola sacré

L'Angola a remporté l'Afrobasket-2013, le 27^e. Champsionnat d'Afrique de basket-ball (messieurs), en battant l'Egypte 57 à 40 lors de la finale disputée samedi au palais des sports à Abidjan. L'Angola remporte ainsi son 11^e titre (le meilleur palmarès africain). Le Sénégal a pris la 3^e place en battant la Côte d'Ivoire 57 à 56. L'Angola, l'Egypte et le Sénégal sont qualifiés pour le Championnat du monde (30 août-14 septembre) en Espagne.



Le Sénégal assure son billet pour le Mondial-2014

La sélection du Sénégal de basket-ball a arraché sa qualification pour le Mondial-2014 de basketball, à la faveur de sa victoire sur la Côte d'Ivoire (57-56), mi-temps 32-24, dans la petite finale de l'Afrobasket-2013 disputée samedi à Abidjan. Les Sénégalais qui menaient par 8 points d'écart à la pause (32-24), ont créé la surprise de battre sur son terrain, une équipe ivoirienne encouragée par tout un peuple, et se racheter de sa défaite concédée hier soir (vendredi) en demi-finale devant l'Egypte (63-70), pour composer avec brio son billet pour le Mondial espagnol en 2014, et rejoindre ainsi les deux finalistes, l'Angola et l'Egypte qui se disputeront à partir de 19h30 (heure algérienne), le titre de la 27^e édition.

Tout s'est joué dans les derniers instants de la partie. Les Ivoiriens qui menaient par 56-53 à 12 secondes du coup de sifflet final, furent rejoints devant un public médusé sur le fil, et finir la compétition au bas du podium.

Le Sénégal qui comptait cinq titres continentaux déçrochés en 1968, 1972, 1978, 1980 et 1997, a tout de même atteint son objectif de faire partie du gotha mondial en 2014 en Espagne. L'Algérie s'est contentée de la 12^e place au classement final après sa défaite devant le Mozambique (56-78). Seize sélections africaines prennent part à l'Afrobasket-2013 avec comme objectif les trois tickets qualificatifs au Mondial-2014 prévu en Espagne (30 août-14 septembre 2014).

CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS DE VOLLEY-BALL (CADETS)

Le Bahreïn sacré champion

La sélection bahréïnie de volley-ball (cadets) a été sacrée championne arabe grâce à sa victoire sur son homologue tunisienne par 3 sets à 1 (25-22, 23-25, 25-18, 25-15), en finale disputée samedi soir à Sidi Boussaïd (nord-est de Tunis, Tunisie).



Il s'agit du 3^e titre arabe du Bahreïn, soit autant que la Tunisie, sacrée championne en 2011 en Egypte. De son côté, le Qatar a pris la 3^e place en battant, en match de classement, le Yémen sur le score de 3 sets à 0. La sélection algérienne, 4^e en 2011, a été éliminée dès le premier tour de l'édition 2013, terminant à la 4^e place du groupe B avec 2 victoires et 3 défaites dont une au tie break contre les Yéménites.

US OPEN

Azarenka face à Ana Ivanovic pour les 1/4

La Biélorusse Victoria Azarenka, N.2 mondiale, s'est qualifiée pour les 1/8 de finale de l'US Open en battant samedi la Française Alizé Cornet (N.26) 6-7 (2/7), 6-3, 6-1. Azarenka rencontrera la Serbe Ana Ivanovic (N.13) pour une place en quart de finale d'un tournoi dont elle a été finaliste la saison passée.

Phillip Kohlschreiber en 1/8 de finale contre Nadal

L'Allemand Philipp Kohlschreiber, tête de série N.22, rencontrera le N.2 mondial Rafael Nadal lundi en 8^e de finale de l'US Open après sa victoire samedi sur l'Américain John Isner (N.13) 6-4, 3-6, 7-5, 7-6 (7/5). Nadal a préservé son bilan parfait sur dur cette saison (18 victoires) en passant facilement le 3^e tour avec un succès 6-4, 6-3, 6-3 sur le Croate Ivan Dodig (38^e à l'ATP). Kohlschreiber avait déjà éliminé Isner la saison passée au même stade du même tournoi.

Solution Samurai-sudoku N°364

2	7	9	6	1	8	4	3	5
4	1	3	5	9	7	8	6	2
8	6	3	4	2	9	7	1	
7	8	1	4	5	3	6	2	9
6	2	5	1	8	9	7	4	3
9	3	4	7	2	6	5	1	8
1	6	7	8	3	5	2	9	4
3	9	8	2	7	4	1	5	6
5	4	2	9	6	1	3	8	7

9	2	3	5	8	6	1	4	7
4	1	8	7	9	2	3	6	5
7	6	5	3	1	4	2	8	9
9	7	8	5	1	3	6	4	2
4	6	3	9	2	8	5	7	1
2	5	1	7	6	4	8	3	9
8	1	9	2	3	7	4	5	6
6	2	7	1	4	5	9	8	3
3	4	5	6	8	9	1	2	7

Solution Mots Croisés N°364

QUADRILATÈRE
ULTRASONORES
EMOU■AU■UELE
L■MEMBRES■UR
QUE■DEESSE■I
UN■I■L■PETON
E■■N■LEA■USE
S■RENE■RODE■
■NEPE■Y■II■C
ME■TRAVELAGE
I■GIFLES■NID
■DIESES■ETNA

Solution Mots Fléchés N°364

CAPITULATION
RIRE■POURRI■
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DES
IMA■RU■RAIL■I
CELAI■EGOUT■
AN■ICHNEUMON
ITE■HIC■T■RE
L■RU■DECADRA
LESBIEN■TIEN
ELEE■USE■TOT
R■S■EXERCONS

JUDO: MONDIAUX-2013 (+78KG) Ortiz championne

La Cubaine Idaly Ortiz a été sacrée championne du monde en plus de 78 kg en battant en finale la Brésilienne Maria Sueleen Altheman, samedi à Rio. La Sud-Coréenne Jung Eun Lee et la Japonaise Megumi Tachimoto ont pris le bronze.

+100 kg Teddy Riner décroche son 6^e titre

Le Français Teddy Riner a remporté un sixième titre mondial inédit en s'imposant pour la 5^e fois d'affilée en +100 kg, face au Brésilien Rafael Silva, samedi à Rio. Le Tunisien Faicel Jaballah et l'Allemand Andreas Toelzer ont pris le bronze. À Rio, Riner, 24 ans, avait été sacré pour la première fois de sa carrière champion du monde en 2007 à seulement 18 ans. Depuis, il est resté invaincu en championnats du monde (2009, 2010, 2011). Il détient en plus un titre mondial en toutes catégories, décroché en 2008.



(-100kg) L'Azerbaïdjanaise Elkhan Mammadov en or

L'Azerbaïdjanaise Elkhan Mammadov a été sacré champion du monde en moins de 100 kg en battant en finale le Néerlandais Henk Grol, samedi à Rio. Le Tchèque Lukas Krpalek et l'Allemand Dimitri Peters ont pris le bronze.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Antar Yahia offre la victoire à l'ES Tunis face à Sewe Sport

M.A.F

Le défenseur algérien de l'Espérance de Tunis, Antar Yahia, a offert samedi soir la victoire pour son équipe face au Sewe Sport (Côte d'Ivoire), en match disputé à Tunis, comptant pour la 4^e journée (Gr B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

Antar Yahia, qui était incertain toute cette semaine, a été l'auteur de l'unique but de la rencontre grâce à une tête victorieuse à la 57^e minute. Après une bonne première période,



les joueurs de l'EST ont disputé une seconde période avec un rythme effréné se créant d'innombrables occasions surtout en tout début de cette période.

L'autre joueur algérien de la formation tunisienne, Youcef Belaili, était comme à l'accoutumé l'homme par qui le danger arrive grâce à sa technique et sa vivacité.

Grâce à cette victoire, l'Espérance Sportive de Tunis est leader de son groupe avec 9 points devant les Camerounais de Coton Sport qui jouaient hier sur le terrain de Recreativo de Libolo (Angola).

TRANSFERT

Ryad Boudebouz négocie avec le SC Bastia

Le milieu offensif algérien, Ryad Boudebouz (Sochaux, L1, France), est en négociations pour rejoindre le SC Bastia, pensionnaire du championnat de Ligue 1 française de football, à 24 heures de la clôture du marché des transferts d'été, rapporte dimanche la presse locale.

L'agent de l'international algérien, Karim Aklil, se trouverait même en Corse pour les pourparlers d'usage, selon le journal L'Equipe. Non retenu dans la composition de l'équipe sochalienne lors des deux

précédents matches, Boudebouz aurait reçu le feu vert pour changer d'air après plusieurs tentatives en ce sens vouées à l'échec lors de ces dernières saisons. Annoncé dans plusieurs formations huppées, ce qui se soit en France ou dans d'autres championnats européens, Boudebouz pourrait ainsi finir par atterrir à Bastia, 12e du championnat de France de l'exercice passé, et où évolue le néo-international algérien, le défenseur Fethi Harek. Boudebouz, qui détient 26 sélections avec les Verts pour un seul but marqué, n'est plus convoqué en équipe nationale depuis la précédente coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) en Afrique du Sud, pour des «raisons disciplinaires».

CHAMPIONNAT DE GRÈCE (3^E JOURNÉE)**Premier but de Obeid avec Panathinaikos**

L'international espoir algérien, Mehdi Obeid, a inscrit son premier but dans le championnat grec de première division de football lors du nul concédé à domicile par sa nouvelle équipe Panathinaikos face à Veria FC (1-1) samedi soir en ouverture de la 3^e journée de l'épreuve. Obeid a donné l'avantage à son équipe à la 44^e minute, mais les visiteurs ont réussi à égaliser dix minutes après par l'intermédiaire d'El Fardou Ben Nabouhane. Le milieu de terrain de 23 ans a été prêté cet été à Panathinaikos par Newcastle, le club anglais de première division qu'il avait rejoint en 2011 en provenance du RC Lens (L2, France), mais sans pour autant parvenir à s'imposer dans l'équipe première.

ES SÉTIF

«De sévères sanctions à l'encontre de joueurs et membres du staff technique dans les prochaines heures»

La direction de l'ES Sétif (L1, Algérie) s'apprête à infliger de «sévères sanctions» à l'encontre de joueurs et membres du staff technique à la suite de la nouvelle contre-performance de son équipe tenue en échec par le FUS de Rabat (1-1) vendredi passé pour le compte de la quatrième journée de la coupe de la Confédération africaine (CAF), a-t-on appris dimanche auprès du président de la section football du club, Hassen Hamar. «On a prévue une réunion dans les prochaines heures pour prendre les décisions qui s'imposent après la nouvelle contre-performance de notre équipe en coupe de la CAF», a déclaré à l'APS le premier responsable du département football au sein de la Société par actions (SPA) du champion d'Algérie en titre. Le nul concédé à domicile contre le FUS, a pratiquement mis l'ESS hors course dans la quête pour l'un des deux billets qualificatifs pour le dernier carré de l'épreuve continentale, puisque les Sétifiens ferment la marche du groupe B avec deux points, et ce, à deux journées de la fin de la phase des poules. Hamar n'a néanmoins pas précisé la nature des sanctions que sa direction va décretter pour la circonstance, se contentant d'assurer que «le règlement intérieur sera appliqué à la lettre». Du coup, les joueurs Legraïd, expulsé peu avant la fin de la première mi-temps, le gardien Khedairia, auteur d'un geste anti-sportif envers les supporters, ainsi que le joueur Okbi, accusé d'avoir transgressé les règles de la discipline après sa non titularisation dans ce match, sont, entre autres, menacés de faire les frais de la très probable élimination des gars d'Aïn El Fouara.

Selon Hamar, «le staff technique n'est pas exempt de tout reproche», n'écartant pas aussi de prendre «des mesures coercitives» à son encontre. Le prochain match africain de l'Entente le mènera à Kinshasa (RD Congo) pour affronter le TP Mazembe dans deux semaines, avant d'accueillir le CA Bizerte pour le compte de la dernière journée de la phase des poules.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL (3^E JOURNÉE)
Slimani incorporé à la 85^e minute du derby de la capitale

L'attaquant international algérien, Islam Slimani, fraîchement transféré au Sporting Lisbonne, a pris part à cinq minutes du temps réglementaire du derby de la capitale portugaise face au Benfica (1-1) samedi soir en ouverture de la troisième journée du championnat de première division locale de football. Slimani a été incorporé à la 85^e minute de la partie dans une tentative de son entraîneur pour reprendre l'avantage après que son équipe ait été rejoints au score quelques minutes auparavant.

Mais c'était peine perdue, puisque le buteur de la sélection algérienne n'a bénéficié d'aucune occasion franche, et le score en restera là jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre. Malgré cette contre-performance à domicile, le Sporting reste à la première place avec 7 points, devançant d'une unité le champion en titre, le FC Porto, ainsi que Rio Ave, Estoril et Sporting Braga, qui détiennent tous un match en moins qu'ils vont disputer dimanche. Slimani (25 ans), avait rejoint le club de la capitale portugaise le 8 août passé en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie), mais il n'a pour l'instant pas encore été titularisé dans aucune des rencontres de sa nouvelle équipe.



Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
WILAYA DE LAGHOUAT
NIF 097403019000344****AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ/CONVENTION**

En application des dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint publié dans le quotidien national DK NEWS "وقت الجزائر" en date du 23/06/2013 pour étude et réalisation d'un hôpital 60 lits à Kser El Hirane qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financière conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les travaux sont attribués provisoirement comme suit :

Nature des travaux	Identification de l'entreprise retenue	N° identification fiscale NIF	Nombre points obtenus	Montant en TTC	Délai de livraison
Travaux courant fort	ABDELHAFID MOHAMED LARBI	198303010085240	31.66	11.185.200.00	03 mois

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE L1 (2^e JOURNÉE)**Le MCA enchaîne, dur apprentissage pour les promus**

Le MC Alger a pris les commandes du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football, après sa 2e victoire de suite, samedi à domicile contre le promu CRB Aïn Fekroun (3-2), pour le compte de la 2e journée.

Grâce à un doublé de Yachir et à une réalisation de Hachoud, les Mouloodiens ont ajouté trois nouveaux points à leur escarcelle, soit six au total après la victoire en déplacement face à la JS Bejaia (1-0) lors de la journée inaugurale. De son côté, le CRBAF a essayé sa 2e défaites de rang et semble ne pas avoir supporté son passage de la Ligue 2 en élite, de même que les deux autres promus d'ailleurs, le RC Arbaâ et le MO Bejaia qui, même s'ils ont remporté leur premier point en Ligue 1 de leur histoire, ont été accrochés à domicile.

Battus lourdement le week-end dernier chez l'USM Alger (4-1), les «Bougiotes» ont difficilement arraché le nul contre la JS Saoura (1-1) et il a fallu attendre un penalty de Nemdil à la 88e minute de jeu pour revenir à hauteur de leur adversaire du jour.

Quant au RCA, forcé à l'«exil» au stade Brakni de Blida, il s'est fait rattraper au score par l'autre club de Béjaia, la JSMB, après avoir mené sur une réalisation de Youcef M'changama (1-1, égalisation de Belgherbi). L'affiche de la journée entre la JS Kabylie et l'USM Alger a valu surtout par son engagement physique puisque l'arbitre de la rencontre, Mehdi Abid Charef, s'est distingué en brandissant le carton rouge à trois reprises : Meftah et El-Orfi côté usmiste et Remache côté kabyle. Score final (0-0).

Autre nul vierge de la journée, celui qui a sanctionné le derby des Hauts plateaux entre le CRB Bou Arréridj et le MC El-Eulma de l'entraîneur Abdelkader Laïche qui a échoué à se racheter de sa défaite à domicile contre la JSK (4-3) samedi dernier, tandis que les «Criquets jaunes» enregistrent leur 2e (0-0) consécutif après celui face au CS Constantine. Rien ne va plus par ailleurs dans la maison harrachie puisque l'USMH est tombée une nouvelle fois, cette fois-ci contre le CSC (2-1) et de surcroît à domicile.

Les hommes de Boualem Charef ont cru avoir fait le plus dur en ouvrant la marque à la 19e minute par Younes Sofiane, mais c'était compter sans la détermination et la volonté des «Sanafir» qui ont réussi à remonter le score grâce à un penalty de Boucherit (63e) et un but de Boulemdaïs (76e). La dernière rencontre de la journée a eu pour théâtre le stade Boumezrag de Chlef et a souri aux locaux qui ont battu le CR Belouizdad 2 à 1, empochant leurs trois premiers points de la saison, tandis que les Rouge et Blanc de la capitale ont échoué à confirmer leur premier succès face au RCA (1-0).

Enfin, le match entre l'ES Sétif et le MC Oran a été reporté au 6 septembre prochain en raison de la participation des Sétifiens à la 4e journée de la phase de poules de la coupe de la Confédéra-

tion, vendredi contre le FUS Rabat (1-1).

Les résultats complets

Résultats complets de la 2e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football, disputée samedi:

USMH-CSC	1-2
RCA-JSMB	1-1
CABBA-MCEE	0-0
JSK-USMA	0-0
MCA-CRBAF	3-2
MOB-JSS	1-1
ASO-CRB	2-1

Le match ES Sétif - MC Oran a été reporté au 6 septembre.

Classement

	Pts	J
1. MC Alger	6	2
2. USM Alger	4	2
-- JS Saoura	4	2
-- JS Kabylie	4	2
-- CS Constantine	4	2
6. ES Sétif	3	1
-- MC Oran	3	1
-- CR Belouizdad	3	2
-- ASO Chlef	3	2
10. CABB Arréridj	2	2
11. JSM Bejaia	1	2
-- RC Arbaâ	1	2
-- MC El-Eulma	1	2
-- MO Bejaia	1	2
15. USMH	0	2
-- CRBAF	0	2

**JSK 0 - USMA 0
Nul sur toute la ligne**

Ferrah Menad

Stade : 1^{er}-Novembre (Tizi Ouzou)

Affluence : nombreuse, temps printanier

Trio d'arbitres : M. Abid-Charef, MM. Boulselfel, Belakhel.

Avertissements : Benlamri (79') (JSK) ; El Orfi (35'), Bedbouda (73'), Zemmamouche (81') (USMA).

Expulsions : Meftah (40'), El Orfi (55' - USMA), Remache (50' - JSK).

JSK : Asselah, Mekkaoui, Remache, Rial, Benlamri, Sedkaoui, Yesli, Marocci (Belakhdar 46'), Aouedj (Madi 68'), Messadja, Ebossé (Chibane 80').

Entraineur : Aït Djoudi

USMA : Zemmamouche, Meftah, Boudebouda, Khoualed, Chafai, Koudri, El Orfi, Djediat (Andria 75'), Ziaya (Laifaoui 57'), Ferhat, Beïtache (Bouaza 65').

Entraineur : Courbis

La première mi-temps entre la JSK et l'USMA fut plutôt crispée. Les deux équipes ayant toutes les deux mal entamé leur début de saison étaient plutôt très méfiantes, ce qui a donné un rythme assez effréné à cette première manche. Nous avons néanmoins constaté quelques occasions des deux côtés. La toute première était pour les locaux. Messadja, à la 11^e, tente sa chance sur une balle arrêtée qui terminera sa course loin des filets de Zemmamouche. Trois minutes plus tard, les Usmites ripostent par l'intermédiaire de Ziaya qui frappe de l'intérieur de la zone de réparation

mais sa frappe écrasée finira entre les mains d'Asselah. A la 19^e, Yesli à la retombée d'un corner un peu court n'arrive pas à placer sa tête. A la 23^e, les Canaris se montrent dangereux sur les centres, c'est Eboso qui est à la baguette cette fois-ci, le joueur après avoir éliminé son adversaire direct centre vers Messadja qui pose bien sa tête cette fois-ci, mais bute sur un défenseur des Rouge et Noirs. L'autre occasion des visiteurs intervient à la 39^e. Djediat tente sa chance des 30 mètres mais n'arrivera pas à tromper la vigilance du gardien Kabyle. Une dernière tentative est enregistrée du côté des locaux à la toute dernière minute de jeu. Yesli du milieu du terrain, sans autre solution, décide de placer une frappe, celle-ci passera sans danger loin des bois de Zemmamouche. La deuxième mi-temps démarre comme la première, les deux équipes restent toujours sur leurs gardes.

Ce sont les Rouge et Noir qui inquiètent le gardien Asselah. A la 65^e, El Ghorfi botte un coup franc qui sera intercepté par le gardien de la JSK. A la 75^e, le remplaçant Belkhadar sur un bel enchaînement voit sa frappe filer hors du cadre Zemmamouche. La toute dernière tentative des locaux a failli faire mouche.

Messadja quasi absent profite d'une erreur de marquage pour se retrouver dans les 18 mètres adverses. Sur un centre relâché, il tente une volée, pas très bien exécutée, finalement elle atterrit dans les bras de Zemmamouche. Ainsi, la partie se termine sur un score vierge, un résultat plutôt équitable vu la prestation des deux antagonistes.

CABBA 0 - MCEE 0**Bordj trébuche**

Haytham B.

- Stade : 20 Août 1955 (Bordj Bou Arréridj),

- Les arbitres : Nacif, Boudebouz et Boutaghane

- Avertissements : - CABBA : Maameri (17')

Saadi (22'), Hamdadou (87')

- MCEE: Belkhiher (70'), Ousserir (84'), Derardja (90+3')

Les équipes :

* **CABBA:** Benkhoudja, Maameri, Chebira, Hamdadou, Bendahmane, Oudni (Beanaï 81'), Saadi (Djerrar 62'), Ammour (Hamiche 69'), Mesfar, Tiaiba et Yaya.

Entraineur : Rachid Belhout.

* **MCEE:** Ousserir, Hemiti, Chenih (Mebarakou 84'), Bentayeb, Berchiche, Belhadj, Hammam, Belkhiher, Zeghidi, Kadri (Benchar 46') et Abbes (Derrardja 75')

Entraineur : Yaïche.

Le CABBA a perdu ses premiers points de la saison dans un stade 20-Août très animé par de formidables supporters.

Revenu avec un point de Constantine, lors de la première journée, le club de la capitale des Bibans n'a pas su enchaîner en concédant un score nul et vierge face à El Eulma (0-0). Une déception pour le CABBA, dominateur mais également dangereux. Les hommes de Rachid Belhout peinaient à trouver les enchaînements pour se frayer un chemin dans la défense du MCEE. Et quand ils trouvaient une faille, les attaquants bordjiens péchaient dans la finition, à l'image d'Ammour (4') Yaya (7') et surtout Maameri qui ratait le cadre à cinq mètres du but (24'). Les assauts des Bordjiens s'avéraient beaucoup trop brouillons en seconde période pour inquiéter Ousserir et ses coéquipiers. La solution ne venait guère des coups de pied arrêtés, ni du banc, les entrées de Djerrar, Hamiche et Benai n'apportant rien dans le jeu. Solido jusqu'au coup de sifflet final, le MCEE se contentait aisément de ce point même s'il court encore après son premier succès de la saison. Une victoire que le CABBA espère retrouver dès la prochaine journée face à l'USMA, à l'occasion de la troisième journée de cette saison 2013/14. Une affaire très délicate pour les poulains de Belhout. Globalement décevants, les Bordjiens ont notamment réalisé une piètre seconde période, surtout sur le plan tactique. Hormis les quelques frappes de loin, les hommes de Rachid Belhout n'ont pas su se créer de franches occasions pour concrétiser leur domination qui est restée stérile jusqu'au bout. L'autre point que les supporters Bordjiens n'ont pas compris est celui des changements opérés par le coach Belhout !

**CHAMPIONNAT DE CROATIE (8^e JOURNÉE)
Soudani de nouveau buteur avec Dinamo Zagreb**

L'attaquant international algérien, Hilal Soudani, a été de nouveau buteur avec son nouveau club croate, le Dinamo Zagreb, lors de la victoire de ce dernier à domicile face à NK Istra (3-1) en ouverture de la 8^e journée du championnat de première division de football locale. Soudani a été l'auteur de la seconde réalisation de sa formation à la 45^e minute de jeu, permettant au champion de Croatie en titre de terminer la première période avec une avance de deux buts. Le joueur, devenu l'un des meilleurs baroudeurs de son équipe qu'il a rejoint cet été en provenance de Vitoria Guimaraes (Div 1, Portugal), a été remplacé à la 80^e minute, alors que ses coéquipiers menaient 3-0. Grâce à cette victoire, Dinamo, reversé dans l'Europa League après son élimination la semaine passée dans les barrages de la Ligue des champions, conserve la tête du classement de son championnat.

APS



Quel avenir pour Juan Mata ?

Ce jeudi encore, José Mourinho assurait : « Je le veux ici (à Chelsea, ndlr), et le club aussi, affirme Mourinho cet après-midi. Je lui ai expliqué pourquoi je ne l'avais pas fait jouer, je ne l'expliquerai pas à la presse ». De quoi l'inciter à rester ? En tout cas, le joueur a dû l'avoir mauvaise le lendemain, lui qui est resté une fois de plus cloué sur le banc de touche en Supercoupe d'Europe, assistant impuissant à la défaite des siens aux tirs au but. De quoi relancer un feuilleton sans doute encore loin d'être terminé.



Man U a offert 12M€ pour De Rossi !

Toujours à la recherche d'au moins un milieu de terrain supplémentaire, David Moyes a offert 12M€ à la Roma pour s'attacher les services de Daniele De Rossi. Engagés dans les dossiers Marouane Fellaini (Everton) et Ander Herrera (Athletic Bilbao), Manchester United continue de prospecter tous azimuts pour s'assurer la signature d'un nouveau milieu de terrain d'ici la fermeture du marché des transferts. Et d'après les informations du Daily Express, les Red Devils auraient adressé une offre de 12M€ à l'AS Roma pour obtenir la signature du milieu international italien Daniele De Rossi.

MU insiste sur Herrera

Après avoir formulé une première offre légèrement inférieure à 25 millions d'euros qui a été éconduite par les dirigeants de l'Athletic Bilbao, Manchester United aurait l'intention de revenir à la charge au sujet du milieu de terrain Ander Herrera. Âgé de 24 ans, celui-ci disposerait d'une clause libératoire d'environ 32 millions d'euros.

Benzema cerise sur le gâteau ?

Malgré un effectif pléthorique dans ce secteur de jeu, José Mourinho, le manager de Chelsea, pourrait recruter un nouvel attaquant avant la fin du mercato estival programmé pour mardi soir. Selon le journal anglais, Mail on Sunday, le technicien portugais pourrait demander à son patron, Roman Abramovitch, de recruter un nouvel attaquant avant la fin du mercato. Et ce malgré l'arrivée de Samuel Eto'o en fin de semaine et qui devrait être son premier choix dans l'axe de l'attaque des Blues.

Le journal évoque une possible offensive sur deux joueurs d'ici à mardi : Karim Benzema, son ancienattaquant au Real Madrid et l'international polonais, Robert Lewandowski. Dans l'autre sens, Demba Ba, arrivé l'hiver dernier en provenance de Newcastle, pourrait être prêté par Chelsea, mais pas forcément à un club anglais. Hormis Eto'o, Chelsea ont fait trois grandes signatures cet été André Schurrle, Marco van Ginkel et Willian mais aucun ne sont considérés comme des buteurs.



La Juve impose sa loi

Largement dominée il y a deux semaines en Supercoupe d'Italie (4-0), la Lazio a de nouveau pris l'eau à Turin face à la Juventus ce samedi soir, pour le compte de la 2e journée de Serie A (4-1). Avec un Paul Pogba étincelant, offrant une passe décisive pour Arturo Vidal, auteur d'un double, et un Carlos Tévez de nouveau buteur, le double champion en titre poursuit son rythme infernal.

Gotze Blessé



Mario Götze devra passer 3 semaines éloigné des terrains suite au mauvais tacle reçu de Ramires, 1 semaine en plâtre et le reste c'est de la rééducation et du renforcement musculaire. Arjen Robben et Javi Martínez quant à eux devront observer respectivement 3 et 5 jours de repos forcé, tous les deux sont touchés au genou.

Galliani à Madrid pour Kaká

En exprimant son désir de quitter le Real Madrid avant la fin du mercato, Kaká (31 ans) a réveillé les di-

rigéants du Milan AC. Selon Sport Mediaset, le vice-président rossonero Adriano Galliani sera ce dimanche à Madrid afin de négocier le transfert de l'international brésilien.

Il reste deux jours avant la fin du mercato, le club tente de le recruter. Je suis confiant', a déclaré de son côté l'entraîneur milanais Massimiliano Allegri. L'Auriverde devra cependant accepter une baisse de son salaire pour espérer rejoindre le club lombard.



Les matchs de ligue des champions «ne sont pas faciles», selon Antar Yahia

L'ex-capitaine de la sélection algérienne, Antar Yahia, a qualifié de «très difficiles» les rencontres de la Ligue des champions africaine de football, une compétition à laquelle le joueur prend part pour la première fois de sa carrière sous les couleurs de l'ES Tunis.

«Les matchs de Ligue des champions ne sont pas faciles», a déclaré le défenseur central algérien à l'issue de la victoire des Tunisiens face aux Ivoiriens de Séwé Sports (1-0) samedi grâce à son but, le premier dans son compteur depuis qu'il a rejoint l'EST en décembre dernier, en provenance du FC Kaiserslautern (Div 2, Allemagne). Ce succès a permis du reste au club phare de la capitale tunisienne de conserver ses chances dans la course à la qualification au dernier carré de l'épreuve après un début difficile marqué par une défaite sur le terrain des Angolais de Libolo (1-0).

«Après la défaite face à Libolo, nous ne nous sommes pas dits que nous étions éliminés et aujourd'hui, nous ne nous sommes pas dits que nous sommes qualifiés. Il faut toujours se remettre en question», a-t-il conseillé, avant de mettre en exergue le fait que son équipe «n'encaisse plus de buts depuis trois matchs».

L'EST, où évolue également l'Algérien Youcef Belaïli, occupe, grâce à ce troisième succès de rang, la première place de son groupe B devant deux autres unités les Camerounais de Coton sport qui rendent visite à Libolo dimanche.

Installation de la commission ad hoc pour la préparation de la célébration du cinquantenaire du COA

La commission ad hoc chargée de la préparation de la célébration du cinquantenaire du Comité olympique algérien (COA) a été installée samedi par le président du Comité, Mustapha Berraf. Cette commission est présidée par Mustapha Larfaoui, membre honoraire du Comité international olympique (CIO) et président d'honneur du COA, a précisé M. Berraf dans un communiqué hier.

A cet effet, un «programme d'activités riche et varié, lié au sport, à la culture et à l'éducation, sera mis en oeuvre», a ajouté le président du COA. Le concours du Cinquantenaire sera également fêté et regroupera, à cette occasion, de «nombreuses personnalités mondiales», selon le patron du Comité olympique algérien.

Le COA a été fondé le 18 octobre 1963 et reconnu par le CIO le 27 janvier 1964. Son premier président fut le défunt Mohand-Amokrane Maouche.

Distribution de près de 8.300 livres aux bibliothèques de la wilaya

U S M E L H A R R A C H

Début difficile du championnat pour les Jaune et Noir

Bien que le président de l'USMH, Mohamed Laïb, ait opté une nouvelle fois pour la stabilité de son staff technique qui sera dirigé (comme de coutume), par le "chevronné" Boualem Charef, en poste depuis 2008 et l'un des artisans de la renaissance des jaune et Noir sur le terrain et après deux journées de compétition les joueurs ne sont pas encore arrivé à retrouver leurs marques en alignant deux défaites de suite.

S. Ben

Lors de la première journée et dans une rencontre qui s'est déroulée sous une forte chaleur, à Béchar, disputée sous 40 degrés, l'USM El Harrach a été battue (3-1) par la JS Saoura.

Et justement le coach harrach, Charef, a bien expliqué, entre autres, la défaite par cette chaleur suffocante et ce, sans oublier de rendre hommage à ses joueurs.

Ainsi lors de la deuxième journée, samedi dernier, les fans de l'USMH se sont déplacés en masse au stade du 1^{er} Novembre qui avait affiché pas moins de 8000 spectateurs dont la majorité acquise au club local. Charef misait sur ce second match pour que ses joueurs



réagissent et rentrent dans la compétition. En ouvrant la marque pour Younès, dès la 19^e minute du jeu, les joueurs harrachis estimaient que le plus dur avait été fait. Mais, c'était sans compter sur le courage et l'abnégation de cette coriace équipe du CSC bien drivée par Garzetto.

Boucherit égalise à l'heure du jeu sur penalty avant que Boulemdaïs ne marque le but de la victoire pour ainsi offrir la victoire à son équipe. Les Harrachis enregistrent ainsi leur seconde défaite après celle contre la JS. Ce qui a fait dire au coach adjoint de l'équipe, Bechouche : «Nous n'avons pas su gérer notre acquis...». C'est dire que c'est une question de gestion que les joueurs harrachis doivent régler. Et pourtant c'est cette bonne gestion justement qui a fait sortir El Harrach

de l'anonymat en jouant les premiers rôles durant les quatre dernières années.

La défense harrachie a déjà encaissé 5 buts en deux matches et il est donc temps de régler ce problème d'autant qu'avec le gardien de but international Doukha, c'est déjà une bon gage de réussite si sa défense était mieux rodée.

Cette année, El Harrach est mal parti, mais rien d'alarmant du côté du staff technique qui reste convaincu de l'amélioration de la production de son équipe à l'avenir. D'ailleurs, le fait de voir les supporters de l'USMH applaudir les deux équipes en fin de partie malgré la défaite de la leur, est un signe qui ne trompe pas sur la confiance qui règne au sein de la famille harrachie...

Le CS Constantine «pas inquiet» après le départ de Bezzaz vers le club de Dubaï

Le CS Constantine «ne sera pas handicapé» par le départ son attaquant vedette Yacine Bezzaz vers le club de Dubaï (Div 1, Emirats arabes unis) où il devrait s'engager dans les prochaines heures, selon Mohamed Boualhahib, directeur sportif de la formation de Ligue une algérienne de football. «Le départ de Bezzaz ne devrait pas nous poser de problèmes en ce sens qu'on dispose d'éléments de bonne qualité dans son poste capables donc de le remplacer sans grands soucis», a déclaré le responsable constantinois dans une émission sportive de la télévision algérienne. Bezzaz (33 ans), qui avait eu plusieurs expériences professionnelles en France pendant huit ans, était de retour dans le championnat algérien lors de l'été 2011, en optant pour l'USM Alger, avant de retrouver son club formateur, le CSC, six mois après.

«Certes, il est encore sous contrat avec nous pour une autre saison, mais on n'a pas voulu le bloquer, en l'autorisa-

ment ainsi à effectuer une expérience aux Emirats arabes unis au vu des grands services qu'ils a rendus à notre club», a encore expliqué Boualhahib. Questionné sur d'éventuelles répercussions négatives de ce départ sur l'équipe dans la coupe de la Confédération africaine de football (CAF) à laquelle elle prendra part à partir de février prochain, le même responsable a fait savoir que sa direction comptait engager «cinq nouvelles recrues de qualité» lors de la prochaine période des transferts d'hiver, afin de réaliser «le meilleur parcours possible dans la compétition continentale». Pour le premier match du vieux club de Cirta sans son capitaine d'équipe, le CSC s'est imposé sur le terrain de l'USM El Harrach (2-1) samedi pour le compte de la deuxième journée du championnat de Ligue 1.

Il s'agit de la première victoire de la saison des Constantinois, tenus en échec à domicile lors de la première journée par le CA Bordj Bou Arréridj (0-0).

A İ N T È M O U C H E N T :

Un lot de 8.297 ouvrages représentant 6.884 titres seront distribués au profit des bibliothèques de la wilaya de Aïn Témouchent, a indiqué hier un membre du commissariat du festival culturel local «Lire en fête».

Destinés à renforcer les fonds des bibliothèques communales et de wilaya, ces livres profiteront aux lecteurs et autres étudiants et chercheurs dans les différentes disciplines, a-t-on ajouté.

Pour la première fois, également, une station radio «Lire en fête» accompa-

cisé M. Abdelkader Benhamou en marge de la cérémonie d'ouverture de la troisième édition du festival. Cette édition «Lire en fête», prévue à la bibliothèque Malek-Bennabi, sera marquée également par l'organisation de trois de formation au profit des gestionnaires des bibliothèques, a-t-on ajouté.

Pour la première fois, également, une station radio «Lire en fête» accompa-

gnera les enfants tout au long de la durée du festival, prévu entre le 1^{er} et le 15 septembre.

Animée par les enfants au profit des enfants, cette radio tiendra informés les lecteurs des nouveautés du festival, outre l'encouragement de la lecture et son importance pour les enfants.

Le programme de la manifestation prévoit, par ailleurs, l'organisation de concours de lecture quoti-

dens dont les lauréats passeront à la station de la radio locale de Aïn Témouchent.

Les activités de cette manifestation portent, également, sur l'organisation d'ateliers dont ceux du dessin, de la lecture et de l'animation. Des pièces théâtrales pour enfants et des spectacles de marionnettes figurent au programme.

APS